THE ROYAL CANADIAN INSTITUTE
4-10-24

AS
162
M73
1924
no. 1

Février 1924-Juin 1924

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

ET LETTRES

DE MONTPELLIER

J.4.L

LIBRARY
MAY 27 1925

MONTPELLIER
IMPRIMERIE FIRMIN ET MONTANE
Rue Ferdinand-Fabre et Quai du Verdanson
1924

Adresser les manuscrits et épreuves au

Secrétaire général, M. G. MERCIER-CASTELNAU

Rue Fournarié, 3, Montpellier

Février 1924-Juin 1924

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

ET LETTRES

DE MONTPELLIER

MONTPELLIER
IMPRIMERIE FIRMIN ET MONTANE
Rue Ferdinand-Fabre et Quai du Verdanson
1924

SOMMAIRE

Liste des Membres de l'Académie.

Procès-verbaux:

Section des Sciences :
Section des Lettres ;
Section de Médecine :
Séances générales.

Quelques silhouettes Montpelliéraines du siècle dernier, par M. Etienne GERVAIS.

Le Communisme chez les Animaux, par M. le Docteur AMANS.

LISTE DES MEMBRES

de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Bureau général de l'Académie pour 1924

MM.

Président	VIRES, professeur à la Faculté de Médecine.
Vice-Président	THOMAS, professeur à la Faculté des Lettres.
Secrétaire général	MERCIER-CASTELNAU, Docteur en Droit, Avocat à la Cour d'Appel, ancien Bâtonnier de l'Ordre.
Vice-Secrétaire général .	MOYE, doyen de la Faculté de Droit.
Trésorier	VIALLES, Docteur en Droit, Avocat.
Bibliothécaire Archiviste.	HENRY, Pasteur.

Section de Médecine

MM. Bertin-Sans, 3, rue de la Merci.
Blouquier de Claret, 4, place du Marché-aux-Fleurs.
Boudet, 22, rue de l'Aiguillerie.
Bousquet, 2, rue du Petit-Saint-Jean.
Carrieu, 5 *bis*, rue de la Merci.
Caizergues, 11, rue des Trésoriers-de-France.
Delmas, 2, rue Germain.
Desmonts, 55, Grand'Rue.
Estor, 6, plan du Palais.
Etienne, 14, rue Marceau.
Euzière, villa Marie, chemin du Pioch-de-Boutonnet.
Gueit, 7, rue du Collège.
Hortolès, 15, rue des Trésoriers-de-la-Bourse.
Leenhardt, 16, rue Marceau.
Lisbonne, 3, boulevard Ledru-Rollin.
Magnol, 1, rue Philippy.
Margarot, 8, rue Maguelone.
Oüy-Vernazobres, 12, rue de la République.
Pilleboue, 11, rue de la République.
Riche, 13, rue Baudin.
Rimbaud, 1, rue Levat.
de Rouville, 12, rue Jacques-Cœur.
Soubeyran, 19, rue Maguelone.
Tédenat, enclos Tissié-Sarrus.
Vedel, 7, rue de Verdun.
Villard, 4, rue Maguelone.
Vires, 18, rue Jacques-Cœur.
Vitoux, directeur du Service de Santé.

Section des Sciences

MM. Amans, 45, avenue de Lodève.
Astruc, 17, boulevard Berthelot.
Beaulard de Lenaizan, 6, rue du Gymnase.
Blayac (François), 2, rue Nationale.
Blayac (Joseph), 10, rue Delmas.
Castelnau, 3, boulevard Ledru-Rollin.
Cazalis de Fondouce, château du Rey, par Pont-du-Gard (Gard).
Dautheville, 27, cours Gambetta.
Derrien, 16, avenue du Stand.
Faucon, 17, boulevard de l'Esplanade.
Fonzes-Diacon, 23, cours Gambetta.
Gèze, 8, rue du Cannau.
Godchot, 4, rue d'Alger.
Granel, 14, rue du Collège.
Grynfeltt, 8, place Saint-Côme.
Humbert, 82, rue de Lunaret.
Imbert, 9, rue des Carmélites.
Lichtenstein, 82, avenue de Lodève.
Massol, 20, boulevard des Arceaux.
Mortillet (de), 3, rue Achille-Bégé.
Mourgues, 4, rue de la Bascule.
Moye, 12, rue du Faubourg-Boutonnet.
Pastre (G.), 6, rue Général-René.
Pech, rue Montel (Institut de Biologie).
Roche, 6, rue Jean-Jacques-Rousseau.
de Rouville, 9, rue Moquin-Tandon.
Soulier, 12, rue du Faubourg-Boutonnet.
Tarbouriech, 19, rue Boussairolles.
Ventre, 11, rue Bonnard.
Vialleton, 1, boulevard Henri-IV.

Section des Lettres

MM. Berthelé, 36, rue des Patriotes.
Brémond, 10, rue du Gymnase.
Chamayou, 2, rue du Petit-Saint-Jean.
Coste, 17, rue du Palais.
Coulet, Rectorat.
le Général Deville.
d'Espinassoux, 11, rue du Faubourg-Saint-Jaumes.
Fliche, 31, rue Saint-Guilhem.
Gachon, rue Jacques-Draparnaud.
Granier (Camille).
Gervais, 28, rue des Grenadiers.
Granier, curé de Saint-Denis.
Grasset (Joseph), 22, boulevard Jeu-de-Paume.
Grasset (Pierre), 6, rue Jean-Jacques-Rousseau.
Guibal (Louis), 6, rue Fournarié.
Guibal (Jean), 1, plan Duché.
Monseigneur Halle, 3, rue du Cannau.
MM. Henry, rue Monteil, châlet Grasset.
Kuhnholtz, 6, rue du Puits-du-Temple.
Laurens, 6, rue des Sœurs-Noires.
Mercier, 3, rue Fournarié.
Mgr Mignen, évêque de Montpellier, Palais de l'Evêché.
MM. Miliaud, 5, rue Jeu-de-Paume.
Morin, 8, rue Salle-l'Evêque.
Mlle Reynès, 9, rue Vieille-Intendance.
MM. Rives, 20, rue de la Loge.
Roche-Agussol, 2, plan du Palais.
Thomas, 12, rue Delmas.
Valéry, 1, rue Fournarié.
Vialles, 25, rue de l'Aiguillerie.
Vianey, 1, boulevard Henri-IV.

PROCÉS-VERBAUX

SECTION DES LETTRES

Séance du 18 Février 1924

La Section des Lettres s'est réunie le lundi 18 février 1924, à 17 h. 30, au Palais de l'Université, dans la bibliothèque de la Faculté de Droit, sur convocations individuelles ne portant aucune indication à l'ordre du jour.

Présents: les Membres qui ont signé sur le registre.

Excusé par lettre: M. Louis Guibal.

Présidence de M. Gervais, vice-président, devenu président de droit par la démission de M. le Général Deville.

M. Gervais, prenant possession de sa fonction, remercie ses collègues de l'y avoir élu et exprime ses regrets du départ de son prédécesseur.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

La Section décide que, pour accueillir sans la retarder davantage, une candidature qui s'est effacée lors de la dernière vacance, il y a lieu de pourvoir immédiatement au remplacement de M. le Général Deville. Elle charge le secrétaire de demander à l'Académie la déclaration de cette vacance dans sa prochaine réunion et constitue, dès aujourd'hui la Commission chargée de présenter les candidatures, avec mission de fonctionner dès la vacance prononcée et de faire son rapport à la prochaine séance de la Section. Cette Commission est composée de MM. Coste, Gervais et Valéry.

La Section décide qu'il y a lieu d'élire un vice-président en

remplacement de M. Gervais, passé à la présidence. Cette élection ne figurant pas à l'ordre du jour, le vote est reporté à la prochaine séance.

Le Secrétaire a reçu de M. Nègre, inspecteur des Eaux et Forêts à Nimes, le texte exact qu'il lui avait demandé, de l'inscription ornant la fontaine de la maison forestière à la Sereyrède, signalée en séance, le 10 décembre dernier par M. Gervais. Elle est ainsi conçu :

Hanc gelidam fontem rescrant tibi culmina montis.
Accipe gratus aquam, nec nimis hume vafram.

M. Gervais reconnaît que ces vers sont justes. La leçon qu'il connaissait portait « *frigidam* », au lieu de « *gelidam* ». Il émet des doutes sur la latinité de « *hume* ». Il lui est répondu que le mot a été employé par Ovide et Priscien. Sans être de la meilleure époque, il est donc bien latin. « *Vafram* » est rare, mais correct.

M. Nègre a spontanément joint à cette inscription, une autre, due, comme la précédente, à M. Fabre, apposée sur la source de la maison forestière de Puechagut :

1899

Ipse Faber fontem sub monte cavavit acuto.
Ne Fabri puram respue fontis aquam.

M. Thomas demande la parole pour une communication, à propos d'une lettre de cachet.

En 1784, Monseigneur de Saint-Simon, évêque d'Agde, écrivait à M. de Breteuil, pour le prier de faire enfermer un jeune bénéficier de sa cathédrale, Joseph-Philippe-Noël Pellier, âgé de 20 ans, dont la conduite était scandaleuse et qui venait de mettre le comble à ses méfaits. Il avait tenté de violenter, en plein jour, une fille, l'avait frappée d'un coup de couteau parce qu'elle lui résistait, s'était ensuite frappé de la même arme et avait parcouru Agde tout sanglant, en criant : « Venez voir une victime de l'amour ! » Cette requête était appuyée par Pellier de Corbian, le père et Pellier, docteur en médecine, l'oncle du coupable, habitants, tous deux, de Florensac, d'où était également originaire ce dernier et qui, pas plus que l'évêque, ne trouvaient pareilles incartades dignes d'un chanoine.

Cette demande de lettre de cachet fut, comme toujours, suivie d'une enquête, qui établit l'inconduite habituelle de Pellier. En suite de quoi, celui-ci fut, en octobre 1784, enfermé, non à Brescou, réputé comme trop voisin du théâtre de ses exploits, mais au château de Ferrières.

Pellier ne tarde pas à s'évader, est bientôt repris et tombe malade. Il sollicite son élargissement, appuyé, cette fois, par son père, qui regrettait probablement de voir les revenus du bénéfice appliqués, sans profit pour lui, à l'entretien de son fils prisonnier.

La libération est accordée. Mais le commandant de Ferrières refuse de lâcher son prisonnier, prétendant le retenir jusqu'à ce qu'il ait pu se payer des frais exposés pour l'entretien, la capture après évasion, la maladie du bouillant chanoine. Les 700 livres annuelles du bénéfice n'avaient pu les couvrir.

Cependant, Pellier dut obtenir gain de cause, car, en 1785, il est envoyé dans sa famille, à Florensac; mais il n'est qu'en liberté provisoire: l'ordre du roi prescrivant son incarcération n'est pas révoqué. En 1798, le subdélégué de Pézenas fait une nouvelle enquête sur Pellier. Elle est favorable; mais il déconseille le retour à Agde. L'évêque, Monseigneur de Saint-Simon, est du même avis; il redoute que son chanoine retrouve dans la ville épiscopale de trop fortes tentations. L'ordre du roi fut révoqué et le coupable put rester sans crainte et définitivement dans sa famille.

De ce jour, il devint un modèle de piété et d'édification. Il manifesta contre le serment constitutionnel, bien que n'étant pas tenu de le prêter: il n'avait pas les ordres sacrés, étant simplement tonsuré. Il suivit le clergé d'Agde partant en exil à Nice. Là, on perd sa trace.

Cette communication suscite des observations nombreuses.

La séance a été levée à 18 h. 15.

Séance du 17 Mars 1924

La Section des Lettres s'est réunie, le lundi 17 mars 1924, à 17 h. 30, au Palais de l'Université, dans la bibliothèque de la Faculté de Droit, sur convocations individuelles portant à l'ordre du jour:

Election du vice-président;

Election d'un membre;

Communication de M. Pierre Grasset: « Un renouveau de la gravure sur bois. »

Présents: les Membres qui ont signé sur le registre.

Excusé verbalement: M. Henry.

Présidence de M. Gervais, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Il est immédiatement procédé, par bulletins secrets, à l'élection du vice-président, en remplacement de M. Gervais. M. Thomas est élu à l'unanimité.

La Section entend, en Comité secret, le rapport fait par M. Valéry, au nom de la Commission désignée à cet effet dans la dernière séance, sur les candidatures au fauteuil du Général Deville, démissionaire. Après l'exposé des titres du candidat, il est procédé au vote. A l'unanimité, la Section décide de présenter à l'Académie M. Camille Granier, ancien magistrat.

La parole est donnée à M. Pierre Grasset.

Il constate, tout d'abord, que la gravure sur bois est actuellement très répandue et même vulgarisée. On la rencontre dans les éditions à bon marché, remplaçant avec avantage les collections si médiocres qui répandaient, il y a quelques années, les œuvres des auteurs contemporains. Cette nouvelle faveur remonte à plusieurs années. Elle est due, en grande partie, à l'éditeur Pelletan. Ce renouveau est le second du XIX^e^ siècle, ou, du moins, un second épanouissement de la réapparition de la gravure sur bois, qui se produisit vers 1830, après une longue éclipse, en même temps que naissait la lithographie. Les graveurs ne faisaient pas alors des bois originaux: ils interprétaient les œuvres des dessinateurs et ornaient les grands périodiques que vit éclore cette époque.

Elle fut remplacée assez rapidement, dans les ouvrages soignés, par l'eau-forte. Puis, apparurent les procédés photographiques, qui séduisent le savant et le public par leur apparente exactitude. Mais, automatique et mécanique, la photographie n'est pas toujours « ressemblante ». La fin du siècle vit s'épanouir la lithographie en couleurs (affiches illustrées) et renaître le bois pour les

beaux ouvrages. Lepère a été l'initiateur de cette reprise, suivi par Paul-Emile Colin. Tous les tailleurs de bois contemporains sont leurs élèves.

Le bois est franc et naïf. Il apparaît au XV^e^ siècle; c'est un procédé de vulgarisation, souvent maladroit pour l'époque, alors que florissaient si bien les autres arts. Il a, presque toujours, été moins prisé que les autres modes de reproduction. Au XVI^e^ siècle, il participe brillamment à l'illustration de fort beaux livres, à Paris et surtout à Lyon, sous forme d'ornements typographiques. Puis, il disparaît au début du XVIII^e^ siècle, s'effaçant devant le cuivre jusqu'en 1830.

Le bois a un caractère archaïque.

Les procédés de gravure ont nécessairement une influence, par la technique qu'ils exigent, sur le génie des artistes. L'eau-forte est le procédé le plus docile et le plus simple, mais elle manque de caractère. La taille-douce est le maître-art de la gravure; lente et difficile, elle ne laisse pas toute sa liberté au burin. Le bois est le plus exigeant des collaborateurs. Surtout traité de fil, il n'obéit pas toujours à l'outil; il oblige à accentuer le style.

Le bois simplifie la ligne.

Les graveurs sur bois modernes exigent le « stylisé », c'est-à-dire la recherche, au milieu de plusieurs autres, de la ligne caractéristique, et le « décoratif », c'est-à-dire l'adaptation de l'œuvre au milieu dans lequel elle sera placée.

Le bois appelle la composition décorative.

L'emploi inconsidéré ou l'application incorrecte de ces trois caractères du bois lui font perdre toute sa valeur. Mais, maintenu dans son vrai rôle, le bois est un procédé rempli d'intérêt, rendant de grands services et donnant des résultats très artistiques.

M. le Président remercie M. Grasset et saisit cette occasion de rappeler le souvenir de son père, notre confrère, le grand médecin philosophe.

Après une assez longue discussion des propositions de M. Grasset, la séance a été levée à 19 heures.

Séance du 7 Avril 1924

Présents: les Membres qui ont signé sur le registre.
Excusé par lettre: M. Coste.

Président de M. Gervais, président.

En l'absence du secrétaire, M. Joseph Grasset veut bien remplir ses fonctions.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Camille Granier.

M. le Président fait connaître que M. de Noliiac a exprimé le vœu que l'Académie de Montpellier participe, par une manifestation officielle, au centenaire de Ronsard.

M. Vialles émet le vœu que, si cette manifestation donne lieu, comme cela s'est fait pour les fêtes en l'honneur de Dante, à la publication d'une plaquette, celle-ci ait un meilleur sort que la précédente, dont la plupart des exemplaires doivent traîner oubliés dans les arrière-boutiques des libraires.

Sous cette réserve, l'Assemblée accepte, en principe, de prendre en considération le vœu de M. de Noliiac.

La date de l'Assemblée générale est fixée au mercredi 29 avril.

M. Kuhnholtz est désigné pour prendre la parole au nom de la Section des Lettres à la prochaine séance publique : il parlera du maître d'armes Jean-Louis.

La Section des Lettres décide de proposer M. Berthelé au choix de l'Assemblée générale, comme vice-président de l'Académie.

Sur la proposition de M. Vialles, la Section des Lettres émet un avis favorable à l'impression du manuscrit des *Silhouettes Montpelliéraines,* dû à M. Gervais, à raison de l'intérêt littéraire et local qu'offre ce travail.

M. Mercier demande que l'on désigne le membre qui fera la communication d'usage à la prochaine Assemblée générale. M. Thomas veut bien accepter de s'en charger.

A cette même Assemblée générale aura lieu la réception solennelle de M. Camille Granier.

Séance du 19 Mai 1924

La Section des Lettres s'est réunie, le lundi 19 mai 1924, à 17 h. 30, au Palais de l'Université, dans la bibliothèque de la Faculté de Droit, sur convocations individuelles portant à l'ordre du jour :

Candidature d'un membre correspondant;

Communication de M. le Chanoine Granier : « Les débuts diplomatiques de Pierre de Bonsi. »

Présents : les Membres qui ont signé sur le registre.

M. Mercier annonce que M. Berthelé refuse la vice-présidence de l'Académie. Il y a donc lieu de désigner un autre membre de la Section pour cette fonction. Il sera statué à la prochaine séance.

Sollicité par M. Mercier, M. Thomas s'efforcera de préparer une communication pour la séance solennelle.

M. Coste présente la candidature de M. Alliès, de Pézenas, au titre de membre correspondant. Une Commission de trois membres, MM. Coste, Thomas et Valéry est désignée. Elle délibère séance tenante. M. Coste expose les titres du candidat. A l'unanimité, la Section décide de présenter la candidature de M. Alliès à la prochaine séance générale utile à l'Académie, soit celle de juin.

La parole est donnée à M. le Chanoine Granier.

Pierre de Bonsi, celui que Saint-Simon appelait « le roi du Languedoc », fut le dernier des prélats italiens qui, venus en France à la suite de Catherine de Médicis, occupèrent pendant un siècle et demi le siège épiscopal de Béziers. Aumôniers de la Cour, administrateurs de Languedoc, représentants du roi auprès des principales cours de l'Europe, les Bonsi exercèrent des charges importantes et, sans négliger leurs propres intérêts, servirent avec fidélité les intérêts de la France.

Pierre de Bonsi appartenait à une importante famille florentine, apparentée au Strozzi et aux Médicis. Venu en France auprès de son oncle Clément de Bonsi, évêque de Béziers, pour faire son éducation et se préparer une carrière, il se destina à la clériature sans une vocation bien déterminée. La protection de Mazarin favorisa les débuts du jeune abbé florentin, qui témoigna en toute occasion, tant dans les assemblées générales du clergé que dans les Etats de Languedoc, d'un dévouement absolu au Cardinal.

Pierre de Bonsi fut bientôt nommé représentant officiel du grand duc de Toscane auprès de Louis XIV ; c'est en cette qualité qu'il prit part aux conférences de l'Ile des Faisans, où se discutaient les conditions de la paix entre la France et l'Espagne.

L'évêché de Béziers étant devenu vacant par la mort de Clément

de Bonsi, Pierre de Bonsi y fut nommé par la faveur de Mazarin : il avait 28 ans. On ne voit pas que sa charge épiscopale ait entravé sa carrière diplomatique, car nous le trouvons parmi les plus actifs négociateurs du mariage de la princesse Marguerite, fille de Gaston d'Orléans, avec le fils du grand duc de Toscane. La splendeur des cérémonies et la richesse des cadeaux qui furent échangés à cette occasion n'empêchèrent point le mariage d'être aussi malheureux qui possible. En vain, l'évêque de Bonsi, sur la demande de Louis XIV, séjourna quelque temps à Florence pour aider la nouvelle princesse de Toscane à s'accommoder à sa nouvele vie. On le rendit responsable des infortunes du jeune ménage, et ce fut avec peine qu'il dégagea sa responsabilité d'une affaire qui avait si mal réussi.

Peut-être, l'inhabileté diplomatique que Pierre de Bonsi avait montrée dans le mariage toscan inspira-t-elle au surintendant Fouquet de choisir l'évêque de Béziers comme son agent secret à Rome. Celui-ci accepta ; mais le brusque revirement de la fortune du surintendant, son arrestation, rappelèrent l'agent de Rome.

La carrière de Pierre de Bonsi ne fut pas arrêtée pour si peu : il sut se dégager d'une vague compromission dans les affaires du surintendant et, aux Etats de Languedoc, tenus à Béziers, en janvier 1662, il n'y eut pas d'agent plus actif de la politique royale que l'évêque de Bonsi. Il soutint avec vigueur les demandes royales et le don gratuit sollicité des Etats de la province. C'était ce qu'il appelait servir *rondement* le Roi. Louis XIV apprécia ses services et lui témoigna sa reconnaissance en le nommant son ambassadeur auprès du Doge et de la République de Venise.

La carrière diplomatique de Pierre de Bonsi va se dérouler sur de plus importants théâtres, à Venise, en Pologne, en Espagne, et mettra en relief, non les qualités de premier ordre d'une diplomate de grande envergure, mais la finesse italienne et aussi l'esprit d'intrigue mis au service des intérêts de la France.

Cette communication, suivie avec le plus grand intérêt, laisse l'impression que Pierre de Bonsi, bien Italien, était fort habile, ambassadeur rusé, mais manquait de caractère et même de conscience ; au demeurant figure très curieuse. L'orateur se défend, d'ailleurs, de présenter son héros comme un modèle, bien qu'il ait eu une fort brillante carrière.

La séance a été levée à 18 h. 20.

Séance du 16 Juin 1924

Présidence de M. Gervais, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

La Section des Lettres s'est réunie le lundi 16 juin 1924, à 17 h. 30, au Palais de l'Université, dans la bibliothèque de la Faculté de Droit, sur convocations individuelles ne portant aucune indication à l'ordre du jour.

Présents: les Membres qui ont signé sur le registre.

Excusé par lettre: M. Gervais.

En l'absence de M. Gervais, président, la séance est présidée par M. Valéry, doyen d'âge.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

En exécution de la résolution votée dans sa dernière séance, la Section doit désigner un candidat à la vice-présidence du Bureau. A l'unanimité, M. Thomas est choisi et sera présenté aux suffrages de l'Académie dans sa prochaine réunion générale.

La séance a été levée à 17 h. 40.

SECTION DES SCIENCES

Séance du 11 Février 1924

La séance est ouverte, à 17 h. 30, sous la présidence de M. Gaston Pastre, président.

Présents: les Membres qui ont signé sur le registre.

Le procès-verbal de la séance du 14 janvier est lu et adopté.

M. Beaulard de Lenaizan expose à la Section quelques observations à propos des symboles C. V. (chevaux-vapeurs) et H. P. (horse-power).

L'indication H. P., usitée, bien souvent, pour évaluer la puissance des moteurs, n'est pas tout à fait juste en ce qui concerne les moteurs fabriqués en France. On désigne par cette abréviation le nombre de chevaux-vapeurs que le moteur développe; or, notre cheval-vapeur n'a pas la même valeur que le « Horse-power » des Anglais; H. P. = 76 kilogrammètres et C. V. = 75 kilogrammètres; il est, par suite, irrégulier de se servir d'une expression ajoutant environ un kilogrammètre à l'unité française.

D'ailleurs, au point de vue théorique, les deux expressions usuelles: H. P. et C. V. peuvent être critiquées.

1° Elles ne tiennent pas compte de la vitesse; or, la puissance d'une masse au repos n'est pas identique à celle de la même masse en mouvement;

2° Dans le système C. G. S., l'unité de puissance est rapportée à la dyne et non au gramme.

Une entente, intervenue le 2 avril 1919, tient compte des diverses considérations théoriques, en préconisant l'usage du sthène-mètre, ou kilo-joule, comme unité de travail, et le sthène-mètre-seconde comme unité de puissance.

M. Amans fait part d'un projet de concours aéronautique: « Le tour de France en avionettes ».

L'emploi d'avions de faibles puissances constitue une excellente Ecole d'instruction, permettant d'étudier l'état de l'atmosphère, le profil des ailes, des hélices et d'entraîner à frais réduits de nombreux pilotes.

La séance est levée à 19 heures.

Séance du 10 Mars 1924

La séance est ouverte à 17 h. 30, sous la présidence de M. Gèze, Vice-Président de la Section.

Présents: les Membres qui ont signé sur le registre.

Le procès-verbal de la séance du 11 février est lu et adopté.

Après lecture des lettres d'excuses de MM. Pastre, Président de la Section, et Michel Castelnau, la parole est donnée à M. le Docteur Amans.

M. Amans présente quatre pales différentes de moulins à vent:

1° La pale classique, universellement employée dans les mou-

lins dits américains; elle a son maximum de largeur à la périphérie, comme un battoir de lessive, conformément à l'idée théorique qu'on obtient ainsi un couple rotateur maximum;

2° Une pale rectangulaire à profil ovoïde;

3° Une pale graine d'Erable;

4° Une pale zooptère, ainsi nommée parce qu'elle a quelques caractères de certaines ailes animales (lucanes, perdrix). Les deux premiers types sont isodynames; le type Erable tourne plus vite à vide, mais se comporte moins bien en pleine charge.

La meilleure pale est la quatrième; elle augmente le rendement de 33 0/0 avec une surface totale moindre que les Eoliennes américaines; elle a, en outre, une poussée axiale moindre.

Discussion. — M. Beaulard de Lenaizan s'étonne que les théoriciens aient persisté à mettre le maximum de largeur à la périphérie, car on augmente ainsi le rayon de giration et les troubles résultant d'un défaut de symétrie dans la construction. M. Massol se demande si l'espace vide laissé au centre des Eoliennes (près de 40 0/0 du diamètre) n'est pas, dans l'idée des constructeurs, destiné à favoriser l'écoulement du fluide après le choc sur la périphérie.

Docteur Amans. — J'ai étudié l'écoulement des fluides dans le cas d'ailes en tandem (in *Revue des Idées*, 1906), dans celui des moulins à axe vertical, mais non dans celui des moulins à axe horizontal; la plupart du reste de mes notes sont encore inédites.

M. Moye développe ensuite quelques considérations « Sur la faiblesse du maximum de l'étoile *Mira Ceti* en février-mars 1924 ». Cette célèbre variable s'est montrée particulièrement peu brillante, étant sans cesse demeurée inférieure à *delta* de la Baleine. Sa grandeur n'a guère dépassé la quatrième et demie, alors que le maximum normal est pleinement de troisième et souvent supérieur.

L'irrégularité des variations de Mira Ceti n'est pas sans précédents, mais elle demeure intéressante, parce qu'elle ajoute une énigme de plus à la cause, encore inconnue, de la variabilité même de l'éclat de cette célèbre étoile.

M. Moye a observé qu' « A Montpellier le nombre de jours où l'on peut étudier les taches solaires est fort élevé ». En 1923, il n'a relevé que *douze jours* complètement couverts. Ce fait est fort

intéressant à signaler : Montpellier serait donc un centre favorisé pour l'étude des phénomènes solaires.

D'autre part, M. Moye serait heureux qu'une installation, fixée sur une place ou dans un jardin public, permette de connaître la *température urbaine* de Montpellier. Les indications thermométriques relevées chaque jour dans notre ville sont fort variables ; elles répondent à des circonstances spéciales, mais ne présentent pas une température comparable à celle donnée pour les différentes villes de la région.

Sur cette question s'engage un vif échange de vues ; y prennent part : MM. Massol, Beaulard de Lenaizan, Pech, Vialleton. Si des nombreuses températures relevées on ne retient que les indications extrêmes et exceptionnelles, Montpellier paraît présenter des écarts de température tout à fait anormaux ; en fait, il n'en est rien, car il faudrait comparer la température relevée à Montpellier avec celle relevée dans les diverses parties de la région et de la France dans des conditions identiques. M. Gèze montre l'intérêt que présente, au point de vue agricole, la mesure de la température effectuée dans des conditions nombreuses et très variées.

A la fin de la séance, la Section procède à l'élection de deux membres. Sont élus à l'unanimité : M. Marcel Godechot, doyen de la Faculté des Sciences, et M. Jean Lichtenstein, professeur à l'Ecole Nationale d'Agriculture. Les élections seront présentées à l'agrément de l'Académie, dans sa prochaine séance générale, par M. Astruc pour M. Godechot et par M. Amans pour M. Lichtenstein.

La prochaine réunion de la Section est fixée au lundi 7 avril. Elle aura lieu au laboratoire de M. Beaulard de Lenaizan, afin d'assister à une audition de téléphonie sans fil.

La séance est levée à 19 heures.

Séance du 7 Avril 1924

La Section a tenu sa séance dans le Laboratoire de Physique de M. Beaulard de Lenaizan. De nombreux membres appartenant aux autres Sections de notre Académie étaient présents, afin d'entendre les concerts et communications reçus par téléphonie sans fil.

La séance est ouverte à 17 h. 30, sous la présidence de M. Gèze, vice-président.

Présents: les Membres qui ont signé sur le registre.

Excusés: M. Pastre, président de la Section, et M. Michel Castelnau.

M. le professeur Blayac invite les Membres de l'Académie et leur famille à venir assister aux conférences que doit faire prochainement, à Montpellier, M. l'Explorateur Gentil, professeur de géologie au Collège de France.

Le 9 avril, à 17 heures, dans la Salle des Fêtes de l'Université, M. Gentil parlera sur le Maroc et ses ressources naturelles.

Le 10 avril, à 10 h. 30, le savant explorateur commentera une série de films marocains, dans une salle de cinéma de notre ville. Le même jour, de 15 à 16 heures, il fera une leçon technique sur l'Afrique du Nord.

Elections. — M. Astruc est désigné pour rapporter l'élection de M. le Doyen Godechot et M. Amans celle de M. Lichtenstein, lors de la prochaine séance générale de l'Académie.

Le Concert « Radiola » et celui de la Tour Eiffel sont ensuite écoutés et commentés par les personnes présentes.

La séance est levée à regret à 19 h. 15.

SECTION DE MÉDECINE

Séance du 4 Février 1924

La séance est ouverte à 7 h. 30, sous la présidence de M. Vires, président.

Présents: les Membres qui ont signé sur le registre.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La parole est donnée à M. Vitoux qui fait, sur « La tuberculose dans le Corps d'armée », une communication du plus haut intérêt. La Section de Médecine demande la publication intégrale de ce travail dans le Bulletin.

Cette communication ouvre une discussion animée: Le Président adresse d'abord ses félicitations à M. Vitoux. Il rappelle ses recherches personnelles sur ce sujet, publiées dans un ouvrage de l'*Encyclopédie Léauté*.-La transmission du germe ne fait aucun doute, mais le terrain prédisposé joue un très grand rôle, reconnu par l'Ecole de Montpellier, et le bacille, somnolent, retrouve toute sa virulence sous un coup de froid, sous l'influence de la rougeole surtout.

M. Margarot soulève la question des infections massives qui modifient l'allure de la tuberculose.

M. Vires apporte une statistique personnelle sur la tuberculose pleura-péritonéale, maladie de Fernet, fréquente sur le littoral méditerranéen et qui, heureusement, guérit souvent.

M. Margarot fait remarquer combien les limites de la tuberculose sont imprécises. On considérait autrefois les dermatides comme se rattachant à la tuberculose sans présence de bacilles: aujourd'hui, certaines de ces affections guérissent par le traitement antisyphilitique.

M. Delmas montre que les rapports entre la grossesse et la tuberculose ne sont pas encore bien élucidés, et que, ici comme chez les jeunes soldats, on a besoin d'attendre pour conclure.

La séance est levée à 19 heures.

Séance du 10 Mars 1924

La séance est ouverte à 17 h. 30, sous la présidence de M. Vitoux, vice-président.

Le Secrétaire donne lecture de la note envoyée aux différents journaux, au sujet des deux Prix Jaumes pour l'année 1924, ainsi que de la liste de ces journaux.

La Section de Médecine, ayant à élire un membre, se réunit sur le champ en Commission, qui examine les titres des candidats. Le docteur Marcel Giraud est proposé à l'unanimité.

M. Carrieu fait une communication sur l'état de propreté du lait à Montpellier.

De ses recherches, il résulte que le lait que nous consommons est, dans la très grande majorité des cas, sale ou très sale (78 0/0) et que le nombre des germes contenus dans 1 cc. dépasse l'étalon américain (10.000 colonies) dans 64 0/0 des échantillons. Cette

saleté — cela est reconnu par tous les auteurs qui se sont occupés de la question — provient de la traite, qui se fait dans de mauvaises conditions.

Quelques vœux sont émis, qui nous permettraient peut-être de consommer un lait un peu plus propre. Ils consistent dans la propreté de la traite (vache, mains des trayeurs, récipients) et le filtrage, puis la mise en glacière du lait aussitôt après sa récolte.

La séance est levée à 19 heures.

Séance du 5 Mai 1924

La séance est ouverte à 17 h. 30, sous la présidence de M. Vires, président.

Présents: les Membres qui ont signé sur le registre.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. A ce propos, M. Delmas fait remarquer qu'il existe une loi toute récente (24 mars 1924) qui réprime l'usage abusif de titres professionnels, et plus spécialement celui d'ingénieur. M. Vires relate l'histoire d'un célèbre rebouteur du département de l'Aude qui, poursuivi par le Syndicat médical, fut acquitté par les juges et même félicité par eux, sa pratique leur paraissant supérieure aux connaissances des médecins.

M. Delmas a ensuite la parole: il fait, sur l'accouchement sans douleur, une communication aussi intéressante que spirituelle. Il passe en revue les divers procédés que l'on peut actuellement mettre en œuvre pour supprimer les douleurs de l'accouchement sans que soient mis en péril ni la mère ni l'enfant. Il semble, à l'heure actuelle, que l'on ait le choix entre l'action des composés soporifiques, mais dépourvus d'opium, et la mise en œuvre de l'insensibilisation locale.

M. Vires le remercie et rappelle une leçon clinique du professeur Grasset sur l'accouchement dans l'hypnotisme. Il signale, en outre, les accouchements chez les aliénées.

M. Lisbonne parle ensuite des anesthésiques pour animaux. Pour les chiens, en particulier, la chlorolose ou la morphine à très hautes doses (1 gr. par kilo d'animal) sont très employées. Le somnifène (1 cc. intraveineux) donne également une excellente anesthésie.

La séance est levée à 19 heures.

Séance du 16 Juin 1924

La séance est ouverte à 17 h. 30, sous la présidence de M. Delmas, ancien président.

Présents: les Membres qui ont signé sur le registre.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'ordre du jour portait la vacance de trois sièges. La Section de Médecine estime que, seul le siège occupé par M. Battle ayant été déclaré vacant en séance générale, peut être pourvu. Après lecture d'un rapport de M. Carrieu, la candidature du docteur Marcel Giraud est proposée, à l'unanimité, à l'approbation de la prochaine Assemblée générale.

Pour les deux autres sièges (MM. Guibal et Bourguet, décédés), la Section de Médecine demande que la vacance soit déclarée en séance générale.

REUNIONS GENERALES DE L'ACADÉMIE

Seance du 24 Février 1924

Présidence de M. Vires, président.

Présents: les Membres qui ont signé sur le registre.

Les procès-verbaux des Sections des Lettres, Sciences et Médecine sont lus. Le procès-verbal de la séance générale de janvier est lu et adopté.

Dans la Section des Lettres, la place de M. le général Deville, démissionnaire, est déclarée vacante.

La parole est donnée à Mgr Halle, pour sa communication sur Mgr de Boisgelin (1732-1804).

D'abord évêque de Lavaur, puis archevêque d'Aix, et, après le Concordat, archevêque de Tours, il appartenait à une vieille famille de Bretagne; son père fut premier président au Parlement de Bretagne. Dès sa sortie du séminaire, il est nommé

vicaire général à Rouen ; en même temps, il est archidiacre de Pontoise. A 31 ans, il prend possession du siège épiscopal de Lavaur. On le voit aux séances des Etats du Languedoc, où il ne prend pas la parole : curieux de s'instruire, il écoutait.

Ce fut un travailleur, et son administration fut remarquable ; dans son diocèse de Lavaur, il construisit des routes et fit édifier un pont.

Nommé archevêque d'Aix, il prit la présidence des Etats de Provence ; il fut l'initiateur du canal de la Durance au Rhône, ce qui l'obligea à de nombreux voyages à Paris, car le projet se heurtait à de grandes difficultés.

Mgr de Boisgelin avait des goûts littéraires : il prononça l'oraison funèbre de Stanislas, roi de Pologne, ce qui lui créa un titre pour entrer à l'Académie Française. Déjà, à Montpellier, au moment où il allait prendre possession de son siège de Lavaur, il avait prononcé l'oraison funèbre du Dauphin. Lorsque M. de Monthyon créa un prix de vertu à l'Académie Française, Mgr de Boisgelin fut chargé de faire le rapport et de proclamer les lauréats. Ses auteurs favoris étaient Racine, Voltaire et Rousseau ; le style clair de Voltaire l'enchantait.

Le frère de Mgr de Boisgelin avait, lui aussi, une passion pour Voltaire, qui écrivait à l'archevêque : « J'ai connu votre frère : il m'a accoutumé au bon. »

On reprochait à Mgr de Boisgelin d'être trop métaphysicien ; cependant, il n'y avait pas en lui trace de métaphysique. Il aimait l'économie politique et Turgot, qu'il avait connu à Saint-Sulpice. On le sollicitait de lire ses vers, car il en avait fait d'innocents, mais médiocres.

Il eut des ambitions politiques. On l'appela au ministère, mais il manquait d'esprit d'intrigue et il n'était pas courtisan. On ne lui donna pas le cordon bleu. Au sacre de Louis XVI, il fut chargé du discours, où il parla au roi de ses devoirs. Plus tard, Napoléon devait le décorer de la Légion d'honneur.

A la Révolution, Mgr de Boisgelin fut délégué de son ordre aux Etats généraux. Il y retrouvait Mirabeau, qu'il avait connu en Provence. Là, il affirma à diverses reprises le souci de conciliation, d'union qu'il avait toujours manifesté aux heures difficiles de sa carrière. Il fut très affecté de constater tout de suite

la carence du gouvernement, l'insuffisance du roi, la médiocrité des ministres, l'absence de programme des financiers.

Il voulait le maintien des trois ordres, qu'il considérait comme un équilibre nécessaire; mais il dut céder à la pression des circonstances. On ne le voyait pas d'un bon œil à la Constituante à cause de cette attitude; cependant, il s'imposa. Il intervint dans la question des biens du clergé; il voulait que cet ordre, très riche, fît de grands sacrifices en faveur de l'Etat, ce qui eût peut-être évité la confiscation? Pour les biens de l'Eglise, il invoquait l'intention des donateurs; son intervention amena ce résultat que le vote fût suspendu. Il fallut trois discours de Mirabaud pour emporter le vote de la loi qui mettait ces biens à la disposition de la nation.

Sur la question de la constitution civile du clergé, qui menaçait la forme monarchique de l'Eglise catholique pour la remplacer par le principe de l'élection, Mgr de Boisgelin attendit que les orateurs eussent parlé dans un sens et dans l'autre pour voir s'il n'y aurait pas moyen de trouver un terrain de conciliation. Mais toutes ses propositions furent écartées. Le roi sanctionna la constitution civile du clergé. D'où le serment fut imposé. Cent quarante-deux évêques refusèrent; quatre seulement prêtèrent le serment; parmi les prêtres, les uns obéirent à la loi, les autres refusèrent et furent déportés.

Mgr de Boisgelin passa en Angleterre. Il y fut très apprécié dans la société de Londres; avec beaucoup de zèle et de charité, il s'occupa des émigrés, surtout des prêtres. En exil, il se rencontra avec Chateaubriand; on se consolait par des causeries pleines d'esprit.

Puis survint Bonaparte: les uns virent en lui un usurpateur, d'autres — et nombreux — un sauveur.

Portalis engageait Mgr de Boisgelin à rentrer. Il hésitait, car il voulait rester fidèle à ses convictions monarchiques. Cependant, le souci des intérêts religieux l'emporta: il rentra. Après le Concordat, sous le Consulat, on le fit archevêque de Tours. Bonaparte avait restauré le culte: le Concordat devait donner à la France un siècle de paix religieuse.

A Tours, Mgr de Boisgelin se heurta au préfet, qui était hostile à toute religion. Sur sa demande, il obtint son changement.

Bonaparte le fit nommer cardinal et grand officier de la Légion d'honneur. Il mourut, en 1804, dans un petit village de Seine-et-Oise, où il prenait du repos. Sa mort passa à peu près inaperçue. On l'enterra très simplement dans le cimetière communal, où son corps est resté, malgré diverses tentatives infructueuses pour transférer son corps dans le caveau de famille, en Bretagne. Mgr Bausset, son vicaire général et son élève, a consacré une notice à celui qui fut un homme d'esprit, un prélat zélé et un homme de bien.

Le président remercie Mgr Halle de cette communication pleine de faits et d'aperçus ingénieux, et la séance est levée à 19 heures.

Séance du 24 Mars 1924

Présidence de M. Vires, président.

Présents: les Membres qui ont signé sur le registre.

En ouvrant la séance, M. le Président désigne deux membres de l'Académie, MM. Valéry et d'Espinassoux, pour introduire M. Joseph Grasset.

La parole est donnée à M. Joseph Grasset pour prononcer le discours d'usage, usage qu'il inaugure. Il prend pour entrée en matière le mot de Chamfort: « L'homme qui se rend aimable pour une société parce qu'il s'y plaît est le seul qui joue le rôle d'un honnête homme. » Il dit sa satisfaction de se trouver dans la société de l'Académie et se félicite de n'avoir pas à prononcer d'oraison funèbre, car son prédécesseur est encore vivant. Il retrace la carrière de M. Bernardin Gaillard et énumère les travaux d'érudition consacrés à la gloire de notre province et de notre ville.

M. Etienne Gervais, président de la Section des Lettres, lui répond en rappelant les titres de M. Grasset, qui a, de plus, l'avantage de continuer à l'Académie de Montpellier une tradition de famille.

Les deux discours seront publiés au *Bulletin*.

M. Valéry fait ensuite son rapport sur la candidature de M. Camille Granier, proposé par la Section des Lettres à la place laissée vacante par le départ de M. le général Deville.

Il est passé au vote sur cette proposition. Votants: 34. Bulletins

trouvés dans l'urne : 34. M. Camille Granier obtient 34 voix et est proclamé membre de l'Académie, dans la Section des Lettres.

Les procès-verbaux des Sections des Lettres, Sciences et Médecine sont lus. Le procès-verbal de la séance générale du 24 février est lu et adopté.

L'élection de deux membres dans la Section des Sciences est renvoyée à la prochaine séance, ainsi que la nomination du vice-président de l'Académie pour l'année 1924.

La parole est enfin donnée à M. Vitoux pour sa communication sur l'aviation sanitaire. Il ne pourra être rendu compte qu'ultérieurement de cette communication, qui paraîtra, tout au moins par larges extraits, dans le *Bulletin*.

La séance a été levée à 19 heures.

Séance du 29 Avril 1924

Présidence de M. Vires, président.

Présents : les Membres qui ont signé sur le registre.

Excusés : MM. Pastre, Carrieu, Pierre Grasset, Joseph Grasset.

M. le Président, en ouvrant la séance, désigne MM. Valéry et Kuhnholtz-Lordat pour introduire M. Camille Granier.

M. Camille Granier adresse tout d'abord ses remerciements à l'Académie ; il dit sa satisfaction de rentrer à Montpellier, sa ville natale, après quarante ans d'absence, et d'être, dès son retour, accueilli par notre compagnie.

Puis, il examine la carrière du général Deville, devenu notre compatriote, quand il fut appelé, pendant la dernière guerre, au commandement du XVI[e] corps. Tout de suite, il se sentit enfant de Montpellier, au point de savoir s'exprimer en languedocien. Officier, il a étudié sur le terrain, pendant une faction de quinze années, entre Saint-Mihiel et Verdun, la guerre de 1870. Homme de lettres, il nous laisse, en plus de ses discours, trois études : sur Palmyre, la psychologie du chef et la stratégie dans Pantagruel ; dans l'une il nous a révélé sa connaissance de l'antiquité et la solidité de ses études classiques ; dans l'autre, il a tracé de main de maître le portrait du combattant ; dans la troisième il nous a démontré que les principes de la stratégie ont été respectés par

Rabelais et que, par suite, cette campagne imaginaire était vraisemblable. Cela suffit, nous dit M. Granier, pour donner quitus à notre ancien collègue.

M. Gervais, président de la Section des Lettres, adresse à nouveau au général Deville les vœux de longue et glorieuse retraite que l'Académie forme pour lui. Il félicite M. Camille Granier de son retour à la ville natale, après une incursion dans la politique et un séjour prolongé dans l'administration; il énumère les ouvrages de M. Granier, notamment son *Essai de Bibliographie charitable*, long et patient travail destiné à ouvrir la route aux sociologues de l'avenir; son étude sur le contrôle des institutions pénitentiaires, sur la femme criminelle, et signale en passant ceci: l'auteur y a donné à entendre que, le jour où la femme aura les mêmes droits que l'homme, le pourcentage de 13,6 0/0 des crimes et délits qui sont à sa charge pourrait bien s'élever à 50 0/0. Et pourtant, le féminisme a tant de défenseurs, même au sein de l'Académie!...

Il est procédé ensuite à la lecture des procès-verbaux des Sections des Lettres et de Médecine. Le secrétaire de la Section des Sciences est absent.

M. Astruc fait son rapport, au nom de la Commission des Sciences, sur la candidature de M. Godechot, doyen de la Faculté des Sciences.

M. Amans fait son rapport, au nom de la même Commission, sur la candidature de M. Jean Lichtenstein, professeur à l'Ecole Nationale d'Agriculture.

Le président ouvre le scrutin sur ces deux candidatures.

Votants: 20. Bulletins trouvés dans l'urne: 20.

Ont obtenu: M. Godechot, 19 voix; M. Jean Lichtenstein, 20 voix; docteur Giraud, 1 voix.

En conséquence, MM. Godechot et Jean Lichtenstein sont proclamés membres titulaires de l'Académie, Section des Sciences.

Le secrétaire général indique que la Section des Lettres propose la candidature de M. Berthelé pour la vice-présidence de l'Académie.

Il est procédé au scrutin secret sur cette proposition.

Votants: 20. Bulletins trouvés dans l'urne: 20.

M. Berthelé a obtenu 20 voix. Il est proclamé vice-président de l'Académie pour 1924.

L'Académie décide que les discours de réception des nouveaux membres et les réponses des Présidents de Sections seront insérés au *Bulletin*.

Quant aux rapports sur les titres des candidats, ils seront déposés aux archives.

Il y aurait lieu de communiquer à la presse un compte rendu de la réception des nouveaux membres.

L'Académie décide, sur la demande du Secrétaire général, de s'associer aux fêtes qui auront lieu en France pour célébrer le quatrième centenaire de Ronsard. Une Commission est nommée pour préparer et proposer un programme; cette Commission est composée de MM. Vianey, Pastre et Thomas.

Le Secrétaire général informe l'Académie qu'un de ses membres, Ouy-Vernazobres, lui fait hommage de son livre: *Les Sept Contes du Médium*. Douze exemplaires de ce livre sont offerts par l'auteur; il est décidé que trois de ces exemplaires seront déposés aux archives, et chacune des trois Sections recevra en lecture trois exemplaires.

La séance générale publique, qui remplacera la séance générale ordinaire du mois de mai, aura lieu le lundi 26 mai, à 17 h. 30. La Salle des Fêtes de l'Université sera demandée, à cet effet, à M. le Recteur. Prendront la parole à cette séance: M. le Médecin-Directeur Vitoux, qui parlera de l'Evacuation des blessés, et M. Blayac, qui parlera du Professeur Marcel de Serres.

M. Vialles est chargé d'examiner diverses brochures qui nous sont envoyées par la Confédération des Travailleurs Intellectuels, dont nous a déjà parlé M. le Professeur Gentil, de la Sorbonne, lors de son passage récent à Montpellier.

La parole est enfin donnée à M. Kunholtz-Lordat pour sa communication sur Jean-Louis.

En 1824, le 3e Génie venait de Metz reprendre sa garnison à Montpellier; il avait un nouveau maître d'armes, un mulâtre, chevalier de la Légion d'honneur. Ce fut de l'étonnement d'abord, de la curiosité ensuite, et puis ce maître d'armes devint le chef d'une Ecole, et Montpellier l'adopta vite comme un de ses enfants.

En 1796, Jean-Louis était enfant de troupe dans un régiment de Montauban; il fut confié aux soins du maître d'armes de ce

régiment, M. d'Erape, dont il ne tarda pas à devenir l'élève favori. Il suivit son régiment dans toutes les guerres de l'Empire. En Espagne, à la suite d'une rixe entre les soldats et deux unités voisines, — l'une de ces unités était composée d'Italiens, — il fut décidé que les maîtres d'armes de ces deux régiments croiseraient le fer pour liquider cette affaire. Jean-Louis, maître d'armes du régiment français, le 32e de ligne, étendit sur le sol le maître-d'armes italien, et, après lui, blessa dix autres prévôts italiens qui essayèrent de venger leur compatriote. Après quoi, la paix fut faite.

Cependant, l'escrime a progressé comme les mœurs; elle s'est faite moins sanguinaire; ce n'est plus l'appareil barbare des duels d'autrefois, au temps du Jugement de Dieu.

Elle est, maintenant, un sport, qui ne manque pas d'élégance, et que vont pratiquer, aux Jeux Olympiques, de gracieuses championnes.

Ce fut l'excellence de l'enseignement de Jean-Louis: vigueur, souplesse, grâce, telles furent les caractéristiques de son jeu.

Sa salle d'armes était située à l'angle de la rue de Verdun et de la rue Vanneau; dès 1830, il y admettait des élèves civils. Il avait refusé l'épaulette, pour mieux se consacrer à son art, et les Montpelliérains de tout rang fréquentèrent sa salle. Il eut aussi pour élève sa fille, qui prit part à un assaut que présida à Montpellier, en 1850, le général Rostolan; elle en sortit victorieuse, et puis elle épousa un médecin de Toulouse.

Jean-Louis continua à donner des leçons d'escrime jusqu'à l'âge de 80 ans. Il mourut à Montpellier en 1865.

L'Académie, sur la proposition favorable de la Section des Lettres, décide que la communication de M. Etienne Gervais sur « Quelques silhouettes montpelliéraines du siècle dernier » sera insérée au prochain *Bulletin*.

La séance est levée à 19 heures.

Séance du 23 Juin 1924

Présidence de M. Amans, doyen d'âge, en l'absence de M. le Président, empêché.

Présents: les Membres qui ont signé sur le registre.

Excusés: MM. Vires, Gervais, de Mortillet et Michel Castelnau.

Les procès-verbaux de la Section des Lettres, pour les séances d'avril et de mai, sont lus.

Le procès-verbal de la séance d'avril de la Section des Sciences est lu.

Sont lus et approuvés les procès-verbaux des séances générales de mai et de juin.

Il est procédé ensuite à l'élection d'un vice-président de l'Académie pour l'année 1924.

La Section des Lettres propose la candidature de M. Thomas, l'un de ses membres.

Votants: 18. Bulletins trouvés dans l'urne: 18. Oui: 18.

Par 18 voix, c'est-à-dire à l'unanimité, M. Thomas est élu vice-président.

L'Académie confère ensuite le titre de membre correspondant à M. A.-P. Alliès, de Pézenas.

La prochaine séance générale est fixée au samedi 12 juillet.

M. Moye présente quelques observations intéressantes sur le passage de Mercure sur le Soleil. M. Humbert s'associe aux constatations relevées par M. Moye.

La séance est ensuite levée à 18 h. 45.

Discours de réception de M. Joseph GRASSET

à la séance du 24 Mars 1924

Quand un homme aimable ambitionne le petit avantage de plaire à d'autres qu'à ses amis, comme le font tant d'hommes, surtout de gens de lettres pour qui plaire est comme un métier, il est clair qu'il ne peut y être porté que par un motif d'intérêt ou de vanité. Il faut qu'il choisisse entre le rôle d'une courtisane et celui d'une coquette, ou si l'on veut d'un comédien. L'homme qui se rend aimable pour une société, parce qu'il s'y plaît, est le seul qui joue le rôle d'un honnête homme ».

Tel est bien messieurs, le seul rôle que j'ambitionne, en venant

prendre place au milieu de vous. Et rien, mieux que ces quelques mots subtils de Chamfort, ne me paraît répondre à mes sentiments à l'heure où je suis admis officiellement dans votre compagnie. Ni l'intérêt, évidemment, ni même la vanité ne m'y ont conduit, encore que cette dernière eût pu en l'occurence, être quelque peu à sa place quelque sentiment en effet, que nous ayons de nous-mêmes, il ne peut nous être indifférent qu'on nous assure parfois de notre propre mérite; mais, à l'instar de Chamfort, je tiens pour petit avantage de plaire à d'autres qu'à mes amis, et s'il m'est précieux d'être trouvé aimable dans une société telle que la vôtre, c'est que je m'y plais, pour reprendre son expression, et que connaissant ceux qui la composent, je ne doute pas qu'elle ne donne toute satisfaction à l'honnête homme, qu'il me suffirait d'être, au beau sens classique du mot. C'est pourquoi, Messieurs, je vous remercie de m'y avoir admis.

J'inaugure, paraît-il, ce soir, une solennité jusqu'ici inaccoutumée parmi vous: je ne saurai m'en plaindre, ni encore moins m'y soustraire. Vouloir qu'on vous témoigne de la gratitude de ce que vous ouvrez vos rangs à un nouveau venu, est une marque de la haute estime en laquelle vous tenez vous-même l'honneur que vous lui faites: j'aurais vraiment mauvaise grâce à ne pas m'associer à ce sentiment. Croyez, Messieurs, que j'ai la parfaite connaissance de cet honneur, et je suis convaincu de mon côté que vous me tenez cette connaissance pour un mérite. Mais, à parler franc, c'est un genre assez ingrat qu'un discours de réception académique. Peut-on n'y être ni ennuyeux, ni banal? En revanche, ce genre a ses lois, plus intangibles que beaucoup d'autres, qui en facilitent l'ordonnance et viennent au secours des imaginations paresseuses. Il impose notamment à son auteur l'expression d'un double sentiment presque obligatoire: celui de sa reconnaissance, ce qui est trop légitime, et celui non moins rituel de son indiscutable indignité personnelle.

Je ne m'attarderai pas à ce dernier point; si je paraissais craindre d'être indigne du choix que vous avez fait de moi, ne serait pas croire que vous pouvez être, même accidentellement, capables d'un mauvais choix? Hypothèse que je juge injurieuse pour votre compagnie, et que, par déférence pour elle, je me hâte donc d'écarter. Ainsi mon amour-propre, lequel, comme tous les

amours-propres, est aussi hardi dans ses idées qu'ingénieux à les autoriser, restera convaincu que, pas plus pour moi que pour aucun autre, votre choix n'a pu s'égarer, et que je puis donc, sans trop de crainte, venir partager vos travaux.

Je me sentirais au contraire très sollicité à m'étendre longuement sur la gratitude que je vous dois, et s'il me fallait en mesurer l'expression à l'importance du bienfait, je craindrais, d'une part, d'être impuissant à le faire comme il conviendrait, d'autre part de manquer du loisir nécessaire dans les quelques instants que vous me permettez de distraire ce soir de vos travaux habituels. Laissez-moi, tout au moins, et sans que cela diminue en rien mes sentiments à l'égard de l'Académie tout entière, acquitter, à cette occasion, la dette particulière que j'ai contractée envers ceux qui se sont faits auprès de vous mes introducteurs et, si j'ose dire, mes répondants. Votre Commission de présentation a droit à tous mes remerciements et, plus directement encore, celui, qui, interprétant auprès de vous, les très modestes titres qui sont les miens, a su, par l'autorité seule de sa recommandation personnelle, leur donner la valeur qui leur eût manqué sans cela.

Je reste d'ailleurs persuadé qu'auprès de lui, comme auprès de ceux d'entre vous que leurs souvenirs de vieux Montpelliérains rattachent aux traditions anciennes de cette Académie, c'est le mérite d'autrui qui a agi en ma faveur beaucoup plus fortement que mes propres mérites. Beaucoup plus qu'à ma personne c'est au nom que je porte, depuis si longtemps, et si dignement représenté parmi vous, que sont allés vos suffrages. Ma reconnaissance n'en est pas diminuée, bien au contraire; lorsque vous m'avez autorisé, il y a quelque temps, à vous adresser une communication, alors que je n'avais pas encore l'honneur de compter parmi vos membres, je me suis autorisé de la mémoire de mon grand'père pour justifier à mes propres yeux la faveur que vous me faisiez. C'est d'elle également que j'entends me réclamer ce soir: je sais qu'elle n'est pas effacée de cette Académie où il a marqué si fortement sa place, et si je ne veux pas me départir de cette bienséance qui nous défend de publier les louanges où le sang nous donne quelque part, je ne puis m'empêcher de croire que le respect et la haute estime qui restent attachés à son sou-

venir ont été parmi les influences décisives qui ont guidé ceux qui m'ont proposé à votre choix. Je les remercie donc à nouveau, et cette fois, sans réserves, de ce qu'ils m'ont permis de continuer ici une tradition qui m'est profondément chère, et au regard de laquelle je souhaite ardemment de ne pas trop démériter.

Dès mon entrée ici, voici que m'est échue une double bonne fortune: celle, tout d'abord, de rencontrer ce soir au fauteuil présidentiel, pour m'accueillir dans votre Société, l'un de ceux d'entre vous, chez qui je sais pouvoir trouver le plus d'affectueuse bienveillance, si je me fie aux vieilles traditions d'amitié familiale qui me rattachent à lui; personne d'ailleurs, mieux que M. Etienne Gervais, et par le nom qu'il porte (il n'en est pas de plus justement estimé dans notre ville) et par la haute culture de son esprit, ne me paraît mieux incarner le double caractère que je me plais à discerner dans votre Académie: le goût de l'humanisme, et l'attachement à la cité.

Par ailleurs, j'ai cette chance (qui n'arrive jamais à d'autres académiciens) que la réception de ce soir n'est enveloppée par la mélancolie d'aucune oraison funèbre. Ma satisfaction de venir occuper parmi vous un fauteuil laissé vide n'est pas troublé par le remords d'avoir souhaité une disparition prématurée. Laissons ce mauvais sentiment à d'autres qui se prétendent immortels. Si vous avez le droit de regretter que mon prédécesseur, M. Bernardin Gaillard, ne fasse plus bénéficier votre Société de sa science si avertie, vous vous félicitez avec moi que son départ ait eu pour cause l'avancement si justifié que lui valaient ses travaux. A la tête de la Bibliothèque de l'Université de Grenoble où il vient d'être appelé, il pourra continuer, pour le plus grand bien de la science française, la belle œuvre d'érudition à laquelle il a voué sa vie, et dont notre histoire locale a si largement bénéficié.

On a beaucoup médit de l'érudition, et tout n'est pas injuste dans ces critiques: « L'histoire, a dit Jules Simon, succombe sous les documents comme cette fille de Byzance qui périt étouffée sous les anneaux d'or des chevaliers » Anneaux d'or qui sont d'ailleurs parfois du simple cuivre! Notre époque, qui manifeste, non sans quelque candeur, le goût et même la passion de la certitude, a vu s'imposer une méthode que ses succès mêmes ont déjà

singulièrement discrédité. Rien de ce qui porte une date ne semble superflu, et le temps se perd à apprendre ce qu'il ne sert à rien de retenir. Si encore nous parvenions ainsi à quelque sécurité! Mais les interprétations historiques n'ont pas cessé d'être relatives: l'histoire n'y perd rien de son charme, ni de son intérêt. Sous l'influence des déformations diverses qu'elle subit, la figure du passé apparaît au curieux aussi séduisante dans ses mensonges que dans sa vérité. Que parlons- nous d'ailleurs ici de vérité! La vérité historique, c'est celle qui peu à peu se fixe dans des données, peut-être suspectes à l'origine, mais auxquelles l'esprit humain, par une élaboration plus ou moins spontanée, donne leur signification définitive: ainsi l'histoire vaut par le symbolisme qui la recouvre, et c'est en cela qu'elle est une chose vivante, et non pas une fleur desséchée au fond d'un herbier. Vous me dites que ces grandes sonorités qui, traversant les siècles, retentissent aux oreilles humaines, ne leur apportent en réalité que des échos infidèles ou incertains: eh! que nous importe si, grâce à elles, le passé prend un sens qu'il n'aurait peut-être pas sur lui-même, et si, dans les images qu'elles suscitent, l'homme trouve non seulement son plaisir, mais bien souvent un principe d'action. On ne m'impressionne pas le moins du monde en m'affirmant que j'admire Virgile sur quelques contre-sens sublimes. L'essentiel, c'est qu'ils soient sublimes; peu m'importe si ce sont des contre-sens!

Est-là la condamnation de l'érudition? Pas le moins du monde. Elle reste la condition nécessaire de notre plaisir. Tout en nous refusant aux illusions d'une science toujours incertaine, sachons goûter pleinement la séduction de nous enfoncer toujours plus profondément dans les forêts vierges du passé. L'histoire doit s'instruire comme un procès, et peut-il y avoir procès plus attachant? Soyons reconnaissants à ceux qui nous en fournissent les pièces. Ici encore permettez-moi de vous redire un mot de Chamfort qui se rappelait Pascal: « Peu de philosophie, a-t-il dit, mène à mépriser l'érudition, beaucoup de philosophie mène à l'estimer: » Quel plus juste exergue pourrions-nous mettre à l'œuvre de notre ancien collègue! Je sais qu'il faut réserver aux seuls défunts une louange entière, et je n'ai pas sans doute qualité pour dire de l'œuvre de M. Gaillard tout ce que celle-ci mérite-

rait. Puis-je cependant négliger de rendre hommage au sein de cette Académie, à ces travaux si sûrs, si consciencieux, d'une science si étendue, qui nous ont révélé toute une série d'aspects ignorés de l'histoire médiévale de Montpellier. Très familiarisé avec nos anciens Cartulaires, M. Gaillard, que notre Bibliothèque Universitaire avait eu la bonne fortune d'enlever à celle de Lyon, nous a fait bénéficier de ses incessantes recherches dans des études auxquelles les spécialistes les plus qualifiés de notre histoire locale accordent une estime sans réserves, et qu'il a bien voulu communiquer, soit à cette Académie, soit à la Société Archéologique, où j'ai pu admirer personnellement à plusieurs reprises la clarté, la méthode, la conscience scientifique qu'il apportait au moindre de ses exposés.

De cet ensemble considérable de travaux, qu'il a consacrés à l'histoire de notre cité au Moyen-Age, il serait vraiment trop injuste de ne pas rappeler ici son beau mémoire sur les Origines de Montpellier, dans lequel il établit que notre ville ne remonte guère qu'à la seconde moitié du X^e^ siècle, nous obligeant ainsi à abandonner la vénérable légende qui en rattachait la fondation à la destruction de Maguelone par Charles-Martel.

Rien de plus remarquable, d'autre part, que l'étude qu'il a consacrée à la Condition Féodale de Montpelliéret : étude d'histoire locale, mais dont l'intérêt déborde singulièrement le cadre, en ce qu'elle nous montre, prise dans sa vie concrète, l'extrême complexité de la société du Moyen-Age. Une vue un peu simpliste des choses, à laquelle on s'en tient volontiers, fait de Montpellier et de Montpelliéret deux organisations sociales absolument distinctes, relevant chacune d'un pouvoir différent, celui du seigneur, et celui de l'évêque. M. Gaillard nous a montré qu'il n'en était rien et que les deux pouvoirs, seigneurial et épiscopal, n'étaient nullement limités, comme on l'a trop répété, par la ligne territoriale qui séparait topographiquement Montpellier et Montpelliéret, mais, qu'au contraire, ils admettaient des chevauchements et une compénétration réciproques.

Des aperçus tout aussi nouveaux se dégagent encore du travail si original par lequel M. Gaillard a complété et rectifié l'œuvre de Germain sur la commune de Montpellier ; il nous y a révélé, sous un jour encore inconnu, les événements décisifs qui rempla-

cèrent à Montpellier le pouvoir des Seigneurs par celui des Consuls, jusqu'au moment où la ville tomba sous le pouvoir centralisateur du Roi de France, pour entrer définitivement dans l'unité nationale.

Que de richesses resteraient à vous découvrir dans l'œuvre de M. Gaillard et combien il me serait agréable de m'y attarder! A peine puis-je faire quelques citations rapides. Quels sont ceux, s'intéressant à notre vieille histoire, qui ne lui soient reconnaissants de ses travaux sur les relations des Seigneurs de Montpellier avec le Saint-Siège — ou encore, sur la date des traités intervenus au XI^e^ et XII^e^ siècles, entre les habitants de Montpellier et les Seigneurs de Narbonne, d'une part, et la République de Gênes, d'autre part; — de son étude critique sur les copies du Petit Thalamus, conservées soit en France, soit à l'étranger; — de son mémoire sur un cartel de la boulangerie à Montpellier en 1296; — ou sur la charte inédite d'Amaury, vicomte de Narbonne, en faveur des juifs de cette ville en 1269. Ce dernier et très intéressant document, M. Gaillard l'avait découvert dans les archives de la Cour des Comptes de Montpellier, dont l'un de vos membres, Messieurs, a su déjà tirer si grand profit, circonstance qui me permet de signaler en passant une nouvelle obligation que nous avons envers mon prédécesseur pour avoir, avec un soin infatigable et une expérience jamais en défaut, classé et inventorié cette précieuse collection, à la Société Archéologique, à la plus grande satisfaction et au plus grand profit des chercheurs d'aujourd'hui et de ceux de demain.

Mais ce dont nous devons, avant tout, louer et remercier votre ancien collègue, c'est d'avoir voulu consacrer son labeur à l'étude, et par conséquent à la gloire, de notre province et de notre ville. Il se devait un peu à lui-même, car il nous appartenait bien, étant orginaire d'Alais, mais ayant fait ses études à l'Université de Montpellier. Ce n'est pas au sein d'une Académie comme la vôtre, qui est essentiellement une affirmation d'esprit régionaliste, qu'il est nécessaire de célébrer l'utilité et l'intérêt de l'histoire locale. Disons seulement notre profonde reconnaissance à tous ceux qui nous font bénéficier d'un labeur auquel trop souvent nos occupations personnelles ne nous laissent pas le loisir de nous adonner comme nous le souhaiterions, et qui

nous permettent ainsi, sans en avoir la peine, de jouir des résultats. A quelque époque que se placent leurs recherches, qu'ils ressuscitent pour nous la cité des Guilhem, ou qu'ils nous fassent vivre au temps de Cambacérès et de Cambon, qu'ils nous parlent de Saint Fulcrand et de Ricuin, ou qu'ils nous retracent la figure héroïque de Mgr de Saint-Simon, dernier évêque d'Agde, tous ils contribuent à nous entourer, pour notre plus vif plaisir, de cette atmosphère d'histoire, dans la transparence de laquelle les pierres, les routes, les ruisseaux, le ciel même de chez nous, nous apparaissent comme transfigurés.

C'est l'honneur des Sociétés Savantes, comme la vôtre, d'être pour ainsi dire, le conservatoire de ces excellents esprits.

Le 19 septembre 1726, Fontenelle, doyen de l'Académie Française (il en était membre depuis 1691 et devait le rester jusqu'en 1757 : je vous souhaite à tous une aussi longue carrière académique), Fontenelle, recevant, sous la Coupole, les députés de l'Académie de Marseille, exaltait avec raison les mérites des Académies de Province : « Combien de talents, disait-il, semés indifféremment en tout lieu, périssent faute d'être cultivés! Les Académies préviennent ces pertes dans les différents départements, dont on leur a, en quelque sorte, confié le soin ; elles mettent en valeur des bienfaits de la nature, dont on n'eût presque retiré aucun fruit. »

Le style est un peu désuet, mais combien l'idée reste juste! Et si, pour vanter l'excellence de l'Académie phocéenne, l'auteur de la *Pluralité des Monde* y voyait (avant Taine) un effet du climat et un don du ciel méditerranéen, vraiment, Messieurs, ne pouvons-nous nous attribuer la même louange, et est-il un ciel plus privilégié que le nôtre, mieux capable de nourrir de meilleurs esprits? Quelle province, autant que la nôtre, mériterait donc de l'amour?

Languedoc, aux horizons clairs et aux lignes précises, plus divers et plus mesuré que ta sœur ardente la Provence, au milieu de tes garrigues, que les matins légers font roses et que l'ombre des soirs rend violettes, parmi des vignes que les automnes recouvrent de cuivres éclatants, nous avons appris à jouir de la beauté éparse dans les choses, et nous avons senti en nous naître le goût des nobles cadences et des pensées harmonieuses. Pays de la

lumière, tu nous a appris à mettre de la clarté dans nos esprits. Province d'antique culture, nous te devons le sens de l'ordre latin et l'horreur de toutes les anarchies. Puisses-tu produire, dans les générations qui viennent, des fils assez énergiques pour t'affranchir des centralisations qui t'étouffent. Puisses-tu, en tout cas, continuer à susciter, dans des réunions de fidèles, comme celle qui m'accueille ce soir, des hommes qui soient les fils de ta race, que tu auras faits à ta ressemblance, et qui sauront, dans une collaboration amicale et féconde, défendre et perpétuer ton clair génie!

Réponse de M. Etienne GERVAIS, président de la section des Lettres à M. Joseph GRASSET

Monsieur,

C'est l'exemple d'autres Sociétés, moins anciennes peut-être que la nôtre, mais pratiquant depuis longtemps déjà le cérémonial des réceptions, c'est cet exemple qui nous impose le protocole d'aujourd'hui. Ce protocole nous défend de vous appeler « Cher Maître ». Avec quelle justesse ce vocable exprimerait-il, pourtant, et les sentiments affectueux de vos nouveaux confrères, et leur admiration pour votre talent d'écrivain et d'orateur, dont nous venons de goûter une nouvelle et saisissante preuve.

Mais, si l'on réfléchit bien, « Monsieur » n'est pas sans parfaitement s'appliquer à l' « honnête homme » dont vous nous parliez en commençant votre discours. C'est à cet « honnête homme » que je suis heureux de souhaiter la bienvenue dans cette Compagnie.

La mode de nos jours, se reprend à admirer Louis XIV et son siècle. Je dis: « se reprend », parce que mon âge, qui commence à être avancé, me permet de sourire un peu devant les jeunes contemporains qui paraissent découvrir le grand Roi et ses ministres, comme les explorateurs britanniques ont, indiscrètement mis au jour les ancêtres de Ramsès et de Sésostris. Peut-être cette impression de nouveau qu'ils ressentent devant les splendeurs du XVII[e] siècle, vient-elle, en grande partie, de peu intéressantes

transformations, disons, déformations, qui ont signalé le dernier tiers du XIX^e^ et l'aurore du XX^e^. Eh bien! Monsieur, c'est dans nos provinces qu'il faut chercher la tradition ininterrompue d'honneur des grandes époques, et cette perpétuité, ce sont des hommes comme ceux dont vous descendez qui l'ont assurée.

Vous faisiez, tout à l'heure, allusion à l'amitié séculaire qui a uni nos deux familles. Cette amitié, permettez-moi de l'ajouter, s'est fortifiée du fait que, dans l'une comme dans l'autre, on a eu la sagesse, et peut-être la chance de demeurer fidèles au clocher natal. C'est aussi pour cela que nous avons, à l'égard de ceux qui, fouillant dans nos archives, immolent à l'histoire de notre Cité leur temps, leurs yeux et leur science, que nous avons pour ces chercheurs la plus reconnaissante admiration.

Au nombre de ces savants, quelle place enviable est celle que tient Joseph-Pierre Grasset, votre grand'père, président à notre Cour d'Appel. A deux reprises, il s'assit au fauteuil, où j'ai aujourd'hui l'honneur de le remplacer, et quand il mourut, en 1884, il y avait presque quarante ans que notre Compagnie le comptait au nombre de ses membres. En lisant la très belle « Etude sur le Président Grasset et ses œuvres », due à l'élégante plume d'un de ses confrères, Eugène Lisbonne, on reste confondu devant l'activité ordonnée qui avait été certainement la règle de sa vie.

Pendant même la durée des hautes magistratures qu'il exerça, il n'avait pas reculé devant la charge que devaient être pour ses épaules des fonctions électives, et on le voit Conseiller municipal de Montpellier, de 1831 à 1870, Conseiller d'arrondissement, puis Conseiller général. Et il conduit parallèlement, avec le même succès et la même vaillance, les tâches si diverses qu'il s'est imposées. Les instants où il aurait droit à une légitime repos, il les consacre à des études littéraires et philosophiques. Il me suffira de citer: *Pline le Jeune et son temps*, *Jean-Jacques Rousseau à Montpellier*, et cette pénétrante étude sur *Madame de Choiseul*, où, comme écrivait François Charmes dans le *Journal des Débats:* « Il a si délicatement arrangé, nous nous garderons bien de dire drapé, un des plus charmants modèles de femme, et de femme française, que le XVIII^e^ siècle ait produits. »

Si je parais m'attarder à faire revivre les mérites de votre

grand-père, c'est, croyez-le, Monsieur, à dessein que je le fais; je vous sais extrêmement modeste, et j'aime mieux, pour ne pas blesser votre modestie, faire retracer votre image par le miroir de la vie de votre aïeul.

Elevé par un père que vous avez le bonheur de posséder encore, et qui honora notre magistrature, c'est vers les nobles occupations du barreau que vous avez orienté vos efforts. Vos premières passes d'armes y furent couronnées de tels succès, que votre choix de carrière se trouva définitivement fixé. Mais, en dépit du labeur écrasant de l'étude des dossiers et des plaidoiries à la barre, vous n'avez jamais abandonné ce culte des lettres et des beaux-arts, qui vous était si cher.

Peut-on le délaisser, ce culte, dans une ville comme la nôtre? Tout à l'heure, avec des termes qui paraissent autant de touches d'un pinceau magistral, vous faisiez éclater à nos yeux l'harmonieuse splendeur de nos horizons. Mais notre Cité elle-même n'est-elle pas un joyau dont on ne se lasse jamais? Depuis le porche vénérable de sa Cathédrale, la majesté gracieuse de son Peyrou, les beautés quelquefois un peu cachées de ses vieux hôtels, qui font, coquettement, naître la joie de la découverte, depuis les inestimables richesses de son Musée, des trésors de ses Bibliothèques, jusqu'au pittoresque entrelacement de ses anciennes rues, Montpellier n'apparaît-il pas comme un de ces êtres qu'on doit aimer d'un amour toujours grandissant? Et cette fidèle prédilection de notre berceau n'est-elle pas, en même temps, celle des œuvres de l'esprit dont il est, depuis des siècles, le sanctuaire?

Ce sanctuaire, vous avez su l'honorer par quelques publications, de quelle portée morale, de quelle clairvoyance historique, de quel style élégant et pur. Je ne citerai que la curieuse et suggestive biographie d'*Un Montpelliérain oublié: Jean Albisson*, et cet émouvant récit d'un voyage à Smyrne et Constantinople, dont notre Académie eut, il y a deux ans, la primeur. On y rencontre des vues sur l'avenir de l'Islam, qui semblent être, à l'heure actuelle, de véritables prophéties. Malgré cette sagesse, vous avez, Monsieur, le bonheur d'être jeune. Certainement, en dépit de ce que vous appelez si bien la mélancolique grandeur de votre rôle d'avocat, dont les plus belles « oraisons » s'évanouissent sitôt prononcées, vous trouverez le temps de compléter cette couronne

d'écrits qui nous montre ses premières perles si pleines de promesses.

Aussi, l'Académie est-elle fière de vous accueillir dans son sein. A cette fierté, permettez-moi de l'ajouter, s'associe un sentiment d'admiration pour la famille à laquelle vous appartenez. Je rappelais, il y a quelques instants, votre aïeul ; mais n'est-il pas sur toutes nos bouches, le nom du Professeur Grasset, ce grand Médecin qui fit resplendir, dans le monde entier, la gloire de notre Vieille Ecole? Je ne parlerai ni de son fils, le fin romancier, qui siège au nombre de vos nouveaux confrères, ni de son neveu, qui, s'il a quitté la petite patrie, ne travaille pas moins à la renommée littéraire de la grande. Leur modestie s'accommoderait mal de mes compliments. Tous, vous avez servi, noblement et laborieusement, notre Pays. Puissiez-vous, Monsieur, continuer de le faire de longues années, pour l'honneur et la joie de notre Compagnie.

Discours de réception de M. Camille GRANIER
à la séance du 29 Avril 1924

J'en suis réduit à conjecturer comment le général Deville, né dans l'île de Ré, si je ne me trompe, est devenu des vôtres pour trop peu de temps.

On pourrait croire que c'est en vertu de vieux usages qui ont fait adopter par Montpellier les commandants supérieurs de notre région.

Ainsi, le général Frégeville, Commandant la 9e division d'infanterie, représenta notre département au Conseil des Cinq Cents. Son rôle, au 18 Brumaire, est relaté dans l'histoire.

Il n'a, dit-on, dépendu que de mon prédécesseur de recevoir un mandat analogue.

Ce serait donc le lendemain de la victoire de Montdidier, où le Général poursuivit la 18e armée allemande de Bertheaucourt à Fresnoy, qu'il fut appelé au commandement du XVIe Corps, alors dans l'Aisne, mais qu'importe qu'il l'ait d'abord rejoint sur la Vesle ou sur les bords du Lez.

C'est ce jour-là qu'il est devenu notre compatriote.

Les certificats plus tard offerts et maladroitement retirés ne prévaudront pas contre cette date rendue glorieuse, par la prise de Coucy, la libération de Crépy et de Vervins et la rupture des lignes d'Hindenburg, œuvre de ce corps d'armée.

Elle est tellement exacte qu'un an après, le Général, son chef, pouvait présenter réciproquement sa ville et ses soldats, les réunir sous son épée, dans un geste large comme une bénédiction, salut qu'il leur adressa sur la place de la Comédie, à l'aube d'une journée où je n'assistais point et que vous n'avez pas dû oublier.

Deux raisons pour que je m'abstienne de la décrire.

Je rappellerai seulement, à l'appui de ma thèse, le toast qui clôtura cette fête de la rentrée des troupes.

Le Général Deville accepta son adoption par le Clapas en essayant de parler sa langue.

« Après la poudre, fasen péta lou tap », dit-il. Inutile de traduire.

Ce fut le schiboleth qui permit de le reconnaître comme Languedocien. Il provoqua un délire joyeux que la pluie, à la fois souhaitée et redoutée dans notre région, fut seule capable d'arrêter.

La retraite s'en ressentit.

Elle fut ratée, le Commandant du Corps d'armée n'avait pas appris à en ordonner. Mais si c'est comme tel que vous l'avez élu, une objection se présente à mes scrupules.

Dans une enceinte plus élevée de plafonds court une légende que vous connaissez peut-être :

Les membres qui y siègent sont divisés en deux camps!

D'une part, les hommes d'Etat.

D'un autre côté, pêle-mêle, le reste : savants, philosophes, historiens, romanciers, littérateurs ou dramaturges.

Les premiers, que l'on appelait les ducs, en souvenir de l'influence qu'exerçait sur leur recrutement un prince académicien, ont le droit de choisir leur successeur. La noblesse n'est-elle pas héréditaire?

Comme le mérite ne l'est pas, les seconds sont exposés à voir confier leur éloge à un rival ou à un spécialiste qui n'a rien lu de l'œuvre de son prédécesseur.

C'est un moyen, dit-on, d'escompter les jugements de la postérité prévenue ou ignorante, et, dans le premier cas, d'éviter les critiques acerbes auxquelles nous sommes trop enclins en matière politique, alors que nous transigeons sur les questions de goût, sur les problèmes historiques et même les systèmes de philosophie.

Vous n'avez pas traité mon prédécesseur comme un duc, et, cependant, M. Richepin, citant la prophétie de Renan à de Lesseps, a reconnu aux chefs de la grande guerre le droit à une place parmi toutes les élites, sans avoir besoin d'invoquer d'autres titres que *La Victoire*.

Le Général Deville en possède, heureusement, pour son successeur qui voudrait bien se borner à leur examen.

Le *galeatus sermo*, à la fois concis et imagé, familier et redondant n'est pas sa seule spécialité oratoire.

Comme il sait exciter les courages, il sait essuyer les larmes.

Dans son allocution aux mères et aux veuves de la guerre, il rajeunit, par un souvenir personnel, l'évocation des morts qu'imposait le sujet.

Qui pro patrio ceciderum, in eternum per gloriam videre intelliguntur, lisais-je, il y a bien longtemps dans les Instituts, avant que M. Barrès fût né.

Pendant une faction de quinze années, entre Saint-Mihiel et Verdun, l'officier d'état-major Deville a étudié sur le terrain la guerre de 1870.

Il a reconstitué le drame du Fonds de la Cuve, fait revivre les acteurs de Gravelotte.

Il a retrouvé à Rezonville les grenadiers de Picard, un de ses prédécesseurs au Q. G. de Montpellier.

Ils résistèrent sur une ligne infranchissable, mais immobile, à l'attaque de la 6e division prussienne, comme à la folle charge ordonnée par Frédéric-Charles, à la fin du jour. L'ombre n'avait pu assouvir sa fureur contre ces héros.

Ces soldats de la garde ont inspiré le Général, non pas seulement dans les combats qu'il a vaillamment livrés à Mars-la-Tour, mais aussi dans cette brillante revue, passée sur notre Esplanade, d'où il leur a crié avec toute la population, avec toute la France :

« Vétérans de 1870, vous êtes bien vengés ! »

En plus de ses discours, je ne connais de lui et seulement par comptes rendus analytiques, que trois conférences sur:

Le Chef Palmyre, Rabelais.

Une rencontre fortuite laisserait croire que l'étude de la stratégie dans Pantagruel a été entreprise à l'occasion d'un des centenaires de notre Ecole de Médecine où Rabelais avait été inscrit.

Peut-être pourrez-vous encore, avec le Secours de la Société d'Archéologie, découvrir sous une patine moussue un monument qui se cache à tord ou a raison par un curieux phénomène de mimétisme. Cette commémoration n'a aucun rapport avec l'étude sur Rabelais, pas plus que ne l'a inspirée la manie de consulter certains ouvrages, comme des oracles.

La plupart des peuples ont adopté un auteur pour représentant de la pensée nationale passée et future.

Les Grecs avaient Homère, les Romains, Virgile; les Germains, Goethe; les Anglo-Saxons, Shakespeare.

Nous n'avons que l'embarras du choix. Ce fut Voltaire, puis Rousseau, puis Molière, puis Rabelais. On y trouve tout ce que l'on veut y mettre.

J'ai rencontré un escroc et combien d'autres, autant que d'imbéciles. Celui-ci pouvant se passer de cette contre-partie.

C'était à l'époque des mines d'or, bien que le papier fut déjà inventé. Mon homme arrivait à donner quelque valeur au sable, le plus commun, par le procédé suivant:

Le quartz, arrivé sous scellé de l'extrémité du monde, était soumis sous un contrôle d'Argus aux manipulations nécessaires et, par excès de probité, l'intéressé, ou plus exactement celui qu'on voulait amener à prendre quelque intérêt dans l'affaire, était invité à assister aux résultats de l'analyse.

Installé devant le four, on poussait les prévenances jusqu'à lui offrir une cigarette et du feu. Il allumait, il tirait quelques bouffés et une pincée de cendre tombait sur l'échantillon. On soufflait à l'envi pour réparer ce petit dégât; alors, surprise joyeuse, quelques paillettes scintillaient sur le creuset. C'était la cigarette philosophale, qui contenait, mêlée au tabac, d'infinies parcelles de métal dont le poids avait entraîné la cendre et résistait à l'haleine du prestidigitateur. Il n'y avait d'or dans la coupelle que celui que devait apporter le dupé, non pas qu'il fut inintelli-

gent, mais parce qu'il avait de ce métal en trop d'abondance pour vouloir tout le garder, sans aucun subterfuge blâmable.

Pichrocole ou Grandgousier auraient pu ainsi bénéficier des connaissances stratégiques du général s'il n'avait pas poursuivi un but plus sérieux que cette fantaisie.

Loin d'être une œuvre de circonstance, son étude répond aux plus justes préoccupations de la critique littéraire, en aidant à élucider le problème qu'elle se pose pour tous les romanciers et tous les dramaturges :

Quelle est la part de l'observation dans une œuvre d'imagination ? Si on ne pouvait l'y pressentir, la fiction serait absurde.

Un poète, mort il y a cent ans, et dont le dévergondage de la pensée a été longtemps exemplaire, pouvait affirmer qu'il n'avait jamais écrit sur rien, sans un fondement réel ou sans une expérience personnelle. Où se trouve le vécu dans Byron, en dehors de ses sensations ? A propos d'hallucinations, la mesure de la déformation que l'auteur impose à la réalité, constitue le plus grand intérêt des études littéraires, bien supérieur à la curiosité qui s'exerce à la recherche des clefs. C'est ainsi qu'on ne juge pas de la valeur artistique d'un portrait, uniquement d'après sa ressemblance avec le modèle.

Pour rendre à la topographie ce qui lui appartient dans l'exubérance rabelaisienne, toutes les localités dont les noms sont défigurés dans la guerre des Fouaciers ont été identifiés avec sagacité par l'auteur qui se borne à conclure que les principes de la stratégie sont respectés dans Pantagruel : par suite, la campagne imaginaire est vraisemblable.

Palmyre...

Palmyre... vous refusez en dépit d'un guide toujours intéressant (c'est du conférencier dont je parle) de me suivre parmi ces vestiges de civilisation. Il faut aborder en Syrie et vous êtes retenus dans les plaines flamandes, lorraines et picardes par la pensée de ruines plus barbares que celles qu'amoncellèrent en Orient, pendant des siècles, les Romains, les Perses et les Arabes.

En quatre ans, un peuple les a surpassés et bien d'autres encore les Goths et même ces Vandales qui ont laissé leurs noms à la destruction systématique.

Je devrais, sans aller si loin, vous faire parcourir le chemin

vicinal de la Boiselle à Sailly-Saillissel, reconnaissable sur le croquis de la bataille de la Somme, quoique le nom de Deville ait été altéré par le traducteur de Ludendorf; et ces sentiers sous bois plus modestes encore entre Moreuil et Fresnoys, transformés en voies triomphales lors de la bataille de Montdidier.

Nous pourrions ainsi, en revenant sur nos pas, dans le sens d'une 4e dimension, aller jusqu'à Madagascar.

J'ai entendu raconter, sur la prise de Tananarive, qu'avec des moyens de transport, sévèrement jugés depuis, nous n'avions pu amener devant la capitale des Howas que deux coups de canon à tirer.

Le premier pour la semonce; le dernier pour protéger la descente...

L'attitude de nos hommes, dont une compagnie était commandée par le capitaine Deville, signalé pour son entrain, nous économisa la seconde gargousse.

Vouloir dépeindre un soldat assis dans son cabinet, loin du champ de bataille, est une gageure contre le bon sens. Votre ancien collègue l'a condamnée lui-même en blâmant devant notre jeunesse des Ecoles, la séparation des intellectuels avec les hommes d'action.

D'un autre côté, l'éloge, qui ne comporte pas un jugement, mérite-t-il d'être présenté à une Académie?

Plus incompétent en stratégie que Rabelais, je suis donc condamné à me taire.

Vous vous ralliez à cette sentence.

J'y acquiesce également.

Permettez-moi de mentionner seulement la troisième conférence:

La psychologie du chef, parce qu'elle fut donnée à votre instigation. Le sujet a pu être traité à l'Ecole de Guerre. Votre ancien collègue l'a fait sien par le portrait qu'il a tracé, de main de maître: le poilu, pour l'appeler par le nom tiré de l'argot des filles, qu'il a ennobli.

Perché sur un toit, qui avait été un jardin, et qui grimpait encore vers le ciel, avec les seuls gradins échappés à la juste indignation de Clemenceau, avec combien de milliers d'autres, je le vois, à travers quelques larmes, dans un loin idéal, débouchant de

l'Arc de Triomphe, par une matinée de thermidor. D'où je suis, il semble se détacher du groupe de Rude.

Ses rangs mal gardés comptent autant de différences d'âge.

C'est la nation armée qui revient triomphante, n'en déplaise aux préjugés plus persistants que les armées de carrière.

J'ai ressenti la même émotion avec vous et vos invités, en écoutant cette conférence où le Général a si heureusement dépeint ce soldat de la justice.

Nous ne cesserons de redire la cause qui lui mit les armes à la main, tant que le mensonge tentera de s'insinuer dans l'histoire! Le mensonge de la culpabilité, comme osa l'appeler l'amiral Von Schroeder.

Hier encore, dans un pays voisin, où, il est vrai, comme maître Jacques, tantôt cocher et tantôt cuisinier, les hommes politiques se dédoublent en hommes de Gouvernement et en simples députés, le chef de cabinet s'écriait : la recherche de l'agresseur! mais c'est du passé. Songeons à l'avenir.

J'ai tenu à m'assurer si les juges dans ce pays ne s'occupaient jamais des antécédents chez les accusés et j'ai constaté que non seulement ils savaient ce qu'est la récidive, le passé, mais aussi qu'ils distinguaient, et dans leur procédure et dans leurs sentences, les criminels contumaces qui plaidaient non coupable et ceux qui avouaient leurs fautes. Bien plus, ce pays a une justice préventive, la caution, qui est exigée de tout individu dont la conduite est suspecte.

N'est-ce pas consulter le passé pour assurer l'avenir?

Voici un tout petit exemple de la mauvaise foi que nous rencontrons partout et qu'il nous faut combattre sans trêve et sans merci :

Pour faire visiter ce château truqué de Kœnisbourg, qui a condamné les ruines de Coucy à une complète destruction *etiam perere ruina*, la commune française de Selestadt entretient un cicérone qui montre un parc étincellé du même âge que presque tout le donjon, mais plus bêtement anachronique, où l'on lit ces mots tracés en immense gothique : *Ich habe es Nicht gewot*. Paroles prêtées au ci-devant Seigneur de la Guerre, dans la pose d'Hamlet, au milieu d'un charnier, conséquence peu glorieuse de la bataille. Je ne l'ai pas fait exprès. Plus explicitement : je

n'avais pas prévu cela, je croyais entrer dans Paris sans coup de feu. Je n'ai pas voulu cela, sans le moindre Krieg.

Pourquoi, alors, traduire, comme le fait le guide municipal : « Je n'ai pas voulu la guerre ».

Qui donc a pu lui inspirer *ou lui payer* la transformation d'une âneric, digne de Jocrisse, en menteuse protestation, qu'iront répéter à l'envie des touristes inattentifs.

Contre cette persistance dans la fausseté, le champion de la France se lève, radieux de volonté, comme il s'est levé brûlant de courage contre les envahisseurs.

M. Jullian, suggestioné par l'importance du geste du poilu, veut lui trouver quelques traits de ressemblance avec le preux Roland.

Quelle erreur ! encore moins, Don Quichotte. Pas de panache, trop de boue.

Dans les entrailles de notre terre il a puisé la force de la défendre.

Il n'a connu que la sévère austérité du devoir, sans poésie. Il n'accepte de guirlande que des mains de la Victoire, des éloges que de la bouche de ses chefs qu'il a suivis parce qu'il les estimait.

L'un d'eux, le Général Deville, l'a comparé, de très loin, au grognard, pour lui faire plaisir, sans doute, mais il n'en a pas moins fixé ses traits avec la plus compétente sincérité.

L'histoire acceptera son témoignage parce qu'il est vrai, comme une preuve, et qu'il satisfait à la logique des événements.

Les éditeurs de Rabelais ne pourront plus passer sous silence l'étude des combats fictifs du Chinonais.

Notre histoire locale s'est enrichie d'une belle page, la remise des fanions aux régiments, et d'une riche documentation : les *Annales du XVI^e^ Corps pendant la guerre*.

Est-ce bien tout ? Je crains que non, mais c'est bien suffisant pour donner *quitus* à notre ancien collègue de l'Académie. Il vous a bien rendu le prix de vos suffrages.

Grâce à vous, j'en connais un nouveau, dont on ne pourra jamais en dire autant.

Réponse de M. Etienne GERVAIS
Président de la Section des Lettres, à M. Camille GRANIER

Monsieur,

Vous venez de nous tracer, avec une si attentive fidélité, le tableau des œuvres de votre prédécesseur, que je pourrais paraître mal venu, si j'y ajoutais un seul mot. Cependant, l'amitié dont m'a honoré ce noble soldat durant son trop court séjour à Montpellier, le souvenir qu'a laissé dans cette Académie le Général Deville, tout cela fait à ma voix un devoir de s'unir à la vôtre. Je suis certainement l'interprète de tous nos confrères, en lui adressant ce soir tous nos vœux de longue et glorieuse retraite.

Si le Général Deville fut Languedocien et Montpelliérain, à la suite des hazards de la guerre, vous l'êtes, Monsieur, de cœur et de naissance; sans doute, vous avez passé des années de labeur dans la capitale, et Paris a des charmes si particuliers pour ceux qui, comme vous, y sont curieux des choses de l'esprit. Mais on ne saurait le méconnaître, Paris jouit de ce privilège que le voile enchanteur dont il nous enveloppe n'éteint jamais le souvenir de la terre natale. Aussi bien vous voilà revenu sur les bords du Lez, notre modeste et charmant petit fleuve, sous la protection de notre Fussiyama, le pic Saint-Loup; vous avez retrouvé, presque inaltéré, le bouquet de vos souvenirs de jeunesse, laissez-nous vous en féliciter et nous en réjouir nous-mêmes. Il n'est pas mauvais, il est même précieux pour les esprits les plus régionalistes de se fortifier, de s'enrichir au contact de ceux qui, comme le vôtre, se sont nourris de fruits étrangers, voire exotiques.

Vous me rappelez, lors d'une de mes dernières visites, la figure de celui qui vous avait initié à la vie politique, un enfant de Montpellier, Paul Glaize. Et tous les deux puisant dans le trésor du passé, nous en exhumions de précieuses reliques. Paul et Antonin Glaize, deux Montpelliérains amoureux de leur cité, Antonin, qui fit de si longues années le charme de notre Compagnie, et Paul, qui, néophyte convaincu, en 1870, des institutions répu-

blicaines, s'en fit le serviteur dévoué, jusqu'au jour où il fut brusquement emporté par le choléra. Il fut Préfet du Puy-de-Dôme, il vous avait eu comme chef de cabinet, et acheminé après un court passage dans la magistrature, vers cette place Beauveau, où vous deviez attendre les postes les plus élevés de l'Administration.

Pauvre Paul Glaize! Vous me redisiez, il y a peu de jours encore, qu'il n'eut, pour rien au monde, manqué sa messe du dimanche et qu'il avait, en permanence, à côté de son lit, le « paroissien » de sa mère. Ce n'était pas un homme politique: « Un homme politique, c'est Anatole France qui l'a écrit, un homme politique a tort de devancer les circonstances. C'est un tort d'avoir raison trop tôt. »

Aussi louerai-je votre sagesse qui vous fit abandonner la politique et ses fluctuations, pour entrer dans ce sanctuaire auguste et plus tranquille qu'on appelle l'Administration et qui n'a guère son pareil qu'en notre pays.

C'est pour occuper les loisirs que vous laissez vos fonctions, que vous avez écrit, et encore trouve-t-on dans vos livres un intense reflet de vos labeurs.

Vous aviez 36 ans le jour où parut votre premier ouvrage: « Essai de Bibliographie charitable ». En vous livrant à ce travail, vous accomplissiez un des actes de charité les plus parfaits qui se puissent concevoir; au prix de longues et patientes recherches dignes d'un vrai bénédictin, vous ouvriez la route aux sociologues de l'avenir, sans vous demander s'ils vous auraient de la reconnaissance pour avoir allégé leur fardeau et dirigé leurs efforts.

Cette modestie, disons-le, cette humilité dans le travail, c'est un des caractères de cette Administration française dont je parlais tout à l'heure. Les situations qu'elle offre, même si, comme celle que vous avez occupée, elles sont d'un rang des plus élevés, ces situations ne sont pas pour mettre en évidence, aux yeux de la foule, ceux qui s'y distinguent. Mais, si les Ministres, grands, moyens ou petits, passent, emportés par ces rafales parlementaires, dont je le crains, ni Newton, ni Henri Poincaré n'eussent pu déceler les lois, si les Ministres passent, leurs Directions et leurs Inspections générales demeurent. Elles détiennent, oserai-

je le dire, une parcelle du Droit divin, épargnée par les révolutions, elles conservent, avec vigilance, ce fil, sans lequel tout irait à la dérive. Je ne veux, pour appuyer ma théorie, que cette fin de phrase de votre curieuse « Etude sur le contrôle des institutions pénitentiaires » : « ...En 1789, la Bastille fut détruite, mais Bicêtre et la Salpétrière restèrent à peu près intactes; la révolution fut surtout politique. »

Votre « Essai de bibliographie charitable » comporte deux volumes, et l'un d'eux est uniquement rempli par une introduction. Cette dissertation mérite plusieurs lectures réitérées. Son style peut paraître, au premier abord, un peu froid et de quelque sécheresse, mais les idées qui y sont remuées sont tellement nombreuses, les points de vue envisagés tellement intéressants, qu'on s'attache à ces pages, en dépit, et à cause peut-être de leur premier aspect, volontairement dépourvu de coquetterie. Vous l'avouerai-je ? j'ai trouvé, dans votre théorie de la charité, fruit d'une étude sévère des religions et des civilisations du passé, d'une prudente prospection des possibilités de l'avenir, j'y ai été surpris, je ne dirai pas par une lacune, mais presque par une injustice.

Quelle est-elle, cette injuste lacune ? La voici : je trouve que votre Introduction ne fait une part ni assez large, ni assez lumineuse à la charité, telle qu'elle a été prêchée, j'allais dire révélée, au monde par le Christ et par ses disciples. Celui dont il a été dit : « *Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes* » ; Celui qui, prêchant sur une montagne de Galilée, laissa entendre ces mots : « Ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pareillement pour eux... Si vous prêter à ceux de qui vous espérez recevoir, quel gré vous en saura-t-on ?... Soyez donc miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux. Celui-là n'a-t-il pas droit à une place d'honneur, dans un livre où il est parlé de la charité.

Je ne saurais faire ici une apologie pour la charité chrétienne. Ce travail a, d'ailleurs, dû être accompli par de plus compétents que moi. Mais, sans nier le préchristianisme de la charité chez les Egyptiens, sans méconnaître la pratique de cette vertu par les Hébreux, par certains philosophes grecs, comme Epictète, ne doit-on pas s'incliner avec admiration devant le Rédempteur, qui a

proclamé au monde affranchi l'amour du prochain comme gage de l'éternelle récompense?

Je sais bien qu'au cours de vingt siècles, les prescriptions du Christ ne furent pas suivies, même par ses ministres, avec une inviolable fidélité. C'est ce qui permet d'expliquer que l'Evêque de Nimes, Fléchier, dont vous citez une lettre, morigène des religieuses hospitalières pour les rappeler à leur devoir. Cependant ne trouve-t-on pas dans la correspondance de ce même prélat ces lignes assez suggestives: « Je conviens que c'est une bonne œuvre de bâtir des églises, mais les pauvres, qui sont le temple vivant du Saint-Esprit, sont préférables ».

Peut-être allez-vous me répondre, avec Horace:

« *Quam scit uterque libens, censebo, exerceat artem...* »

Aussi ne parlerai-je de votre livre: « La ferme criminelle », que pour en citer le titre. Mon incompétence serait trop éclatante. Pourtant, je ne puis résister au plaisir de citer un apophegme qui m'y a frappé et rempli de joie, tant il vient confirmer les tendances qui n'ont cessé d'être les miennes. Vous dites, en vous fondant sur les résultats de la statistique, que les femmes ne commettent, actuellement, que 13.6 0/0 des crimes et délits de l'humanité. Vous donnez à entendre que, le jour où la femme aura les mêmes droits que l'homme, ce pourcentage tendra à s'élever et à se rapprocher de 50 0/0, sinon à l'atteindre. Voilà qui nous promet un avenir plein de consolations, si le féminisme triomphe. Et il a pour triompher de si admirables atouts, de si éminents défenseurs, au sein même de notre Compagnie.

Mais j'ai tenu, Monsieur, trop longtemps en éveil, l'attention ou plus exactement la courtoisie de cette Assemblée; c'est à vous qu'elle doit s'en prendre; vous m'avez mis par la profondeur et la variété de vos travaux dans l'obligation de parler peut-être plus abondamment qu'il convenait. Horace l'a dit aussi, en s'adressant à son maître:

« *Peccem* »
« *Si longo sermone moror tua tempora, Cœsar.* » (1).

---

(1) L. II. Ep. I. 485.

RAPPORT

de M. A. ASTRUC, sur la candidature de M. GODECHOT, à l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier (Section des Sciences)

MESSIEURS,

M. GODECHOT appartient à notre Université depuis 1908.

Cinq années de préparatorat auprès du professeur JUNGFLEISH, à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris et au Collège de France l'avaient initié aux techniques délicates de la chimie organique. Il nous arrivait avec d'importants travaux sur l'acide lactique et ses isomères stéréochimiques, effectués en collaboration ou sous la direction du maître auquel il était attaché: ils avaient isolé — et pour la première fois — à l'état cristallisé les acides lactiques droit et gauche et les dilactides correspondants; ils avaient étudié certaines de leurs propriétés, et en particulier leur stabilité en présence de réactifs chimiques divers, plus grande pour l'acide droit que pour le gauche, ainsi que l'éthérification de l'acide lactique par une et deux molécules du même acide, avec formation correspondante d'acide lactyllactique et latyllactyllactique; ils avaient fait la synthèse d'acides bibasiques à fonction éther-oxyde, tels que l'acide diglycolique, l'acide dilactylique et ses homologues, etc.

Mais les efforts et les recherches personnelles de M. GODECHOT s'orientaient bientôt vers un autre chapitre de la chimie organique.

Séduit par la merveilleuse méthode d'hydrogénation catalytique de SABATIER et SENDEREUS, il étudiait — et avec grand succès — les composés hydrogénés des carbures aromatiques à poids moléculaire élevé, tels que l'anthracène, l'acénaphtène, le triphénylméthane.

Les différents hydrures d'anthracène firent l'objet de sa thèse de doctorat ès sciences physiques, soutenue en Sorbonne, en 1907.

L'auteur obtint le tétrahydrure d'anthracène $C^{14}H^{14}$, l'octohydrure $C^{14}H^{18}$, le perhydrure $C^{14}H^{24}$; il en prépara les dérivés halogénés, sulfurés, aminés, oxygénés; il montra les différences notables qui existent entre la série des dérivés hydro-anthracéniques et la série des composés anthracéniques, autant de questions absolument inconnues avant lui.

L'hydrogénation de l'acénaphtène lui fournit le tétrahydrure seulement, malgré que la théorie prévoie la fixation de dix atomes d'hydrogène.

Avec le triphénylméthane, il obtint le tricyclohexylméthane $CH = (C^6H^{11})^3$.

Ce n'est pas tout. Muni de l'excellente technique d'hydrogénation catalytique qui, à Paris et à Montpellier, lui avait donné de si féconds résultats, M. Godechot s'adresse à la série cyclopentanique et à la série cyclohexanique. Et, depuis 1911, c'est une longue suite d'intéressantes notes à l'Académie des Sciences et à la Société Chimique que, seul ou en collaboration avec ses amis et élèves, M. Godechot a publiées. Il est bien difficile de les résumer ici. Notons seulement quelques points parmi les plus saillants: l'identification de la cyclopentanone de synthèse avec celle retirée des huiles de bois; l'obtention, par réduction hydrogénée, non seulement de l'alcool correspondant, le cyclopentanol, mais d'une cétone en C^{10}, par soudure de 2 molécules de cyclopentanone; la reconnaissance de la tendance à se doubler que possède la molécule cyclopentanique; la préparation du cyclopentène, de glycols cyclopenténiques isomériques, de composés halogénés de la cyclopentanone et des cyclopentanones-alcools ou cyclopentanolones; la synthèse de plusieurs composés cyclopenténiques; l'hydrogénation de composés homologues de la cyclopentanone, de la camphorone, de la thuyone, etc.

Voilà, au premier abord, des sujets de chimie organique fort compliqués; ils prendront — même aux yeux des profanes — un certain intérêt lorsque j'aurai rappelé que les composés cyclopentaniques dont nous parlons sont des produits de transformation plus ou moins directs des dérivés terpéniques, qu'on les rencontre dans les huiles de bois et les pétroles, et que leur reproduction synthétique dans nos laboratoires est susceptible de devenir des plus utiles, même industriellement.

Quant à la série cyclohexanique, elle a été et elle est encore, actuellement, étudiée avec grande attention par l'auteur; l'application des réactions organo-magnésiennes de Grignard lui a permis de montrer — résultat d'ordre général fort important — qu'il n'existe pas de discontinuité entre les composés gras et les composés aromatiques, les corps hydrocycliques assurant nettement la transition, puisqu'ils se comportent très souvent comme des composés aliphatiques.

Enfin, M. Godechot, affecté en 1915, par l'autorité militaire, en qualité d'ingénieur-chimiste, aux aciéries de Montlugon (Compagnie des Forges de Chatillon, Commentry, Neuves-Maisons), a publié à l'Académie des Sciences, en collaboration avec le distingué directeur de ces établissements, M. Charpy, membre de l'Institut, une série de recherches sur les houilles.

Ces deux auteurs ont montré, par l'étude des phénomènes d'oxydation des houilles à 100° (variation de poids, diminution du pouvoir calorifique, etc.) combien l'appréciation courante d'un charbon d'après la teneur en matières volatiles et en cendres était insuffisante si elle n'était complétée par la méthode calorimétrique. Cette oxydation, qui se produit, pratiquement, sur les charbons conservés en tas et commence parfois même dans la mine, est néfaste à la cokéfaction. Les auteurs ont, en outre, institué une méthode pratique de laboratoire permettant de définir la qualité du coke en mesurant sa résistance à la compression exprimée en kilogrammes par centimètre carré; ils ont mis en évidence l'influence de la température de cuisson, qui ne s'exerce pas dans le même sens pour tous les charbons. Et ces travaux ont permis l'utilisation de charbons à composition limite pour obtenir du coke et l'amélioration de la qualité de ce dernier, surtout lorsqu'il est fourni par des houilles médiocres.

Tel est un sommaire aperçu des travaux scientifiques de l'excellent chimiste que nous proposons à vos suffrages. Leur valeur est indiscutée; mais, s'il était nécessaire de la souligner mieux encore, il suffirait de rappeler que l'Académie des Sciences a attribué à leur auteur, il y a deux ans, le prix Jecker, c'est-à-dire la plus haute récompense de l'Institut, pour l'ensemble des travaux de chimie d'un savant.

Elu doyen, il y a déjà plusieurs années, à un âge où, dans

l'enseignement supérieur, l'on n'est pas toujours professeur titulaire, M. Godechot poursuit avec une inlassable activité ses recherches de laboratoire, dont il donne — en vrai Montpelliérain d'adoption — la primeur à notre Section locale de la Société Chimique de France, pendant qu'il préside avec une souriante autorité aux destinées de la Faculté des Sciences.

L'Académie de Montpellier ne peut qu'avec empressement accueillir la candidature du professeur Godechot, dans sa Section des Sciences, pour succéder à un autre chimiste, le professeur Astre. La Section des Sciences vous demande de ratifier le vote qu'elle a déjà émis à l'unanimité.

RAPPORT

de M. le Docteur AMANS, à la séance générale de l'Académie du 29 Avril 1924, sur les Travaux Scientifiques de M. Jean LICHTENSTEIN, Professeur à l'École Nationale d'Agriculture de Montpellier.

Le premier mémoire de M. Lichtenstein date de 1913, un an avant qu'il fut nommé licencié ès sciences. En 1913, il était lauréat de l'Ecole d'Agriculture, en 1914 de la Faculté des Sciences; ces deux Ecoles représentent les pôles de son activité, vraiment extraordinaire, en si peu de temps.

Il a été successivement aide naturaliste à Roscoff (1915), chargé des fonctions de préparateur à la Faculté des Sciences (1916), chef des travaux et sous-directeur de la Station zoologique de Cette, préparateur de zoologie à l'Ecole d'Agriculture, et enfin, à la même Ecole, en 1922, il était nommé professeur de zoologie et d'entomologie, chaire jadis occupée par notre regretté collègue Valéry-Mayet. — Dans cette courte période de dix ans, il a fait publier trente-cinq mémoires de science pure et d'applications.

La plupart des mémoires ont paru dans le *Bulletin de la Société Entomologique*, dans les *C. R. de l'Académie des Sciences*, de la *Société de Biologie*, dans le *Bulletin Giard*, dans les *Archi-*

ves de Zoologie expérimentale et dans le *Progrès Agricole*. L'auteur a reçu une haute culture qui lui a permis d'aborder avec fruit aussi bien les applications agricoles que les problèmes de biologie générale.

Nous sommes, ici, généralement incompétents pour les questions de classification, de systématique, mais celles de biologie générale intéressent non seulement tous ceux qui s'occupent de sciences physiques et naturelles, mais même les mathématiciens et les philosophes. Nous pouvons le montrer en prenant quelques exemples dans les productions originales de l'auteur.

L'étude sur les *Amœbidiacés* nous porte sur le terrain troublant qui sépare le végétal de l'animal.

Les manœuvres du *Sycosoter* excitent la curiosité du mécanicien et du radiologiste. Le Sycosoter est un petit Hyménoptère bienfaisant, qui nous assure une bonne récolte de figues, en détruisant la larve de l'Hypoborus, parasite du figuier. Comment arrive-t-il à percer cette larve à travers l'écorce? Le mémoire y relatif nous explique le mécanisme, en laissant intact le problème de radiation; nous ignorons, de même, le mode de perception des rayons ultra-violets par les abeilles.

En décrivant le voyage de noces des *Odonates*, l'auteur excite les réflexions du météorologiste et de l'aérotechnicien. Les chimistes ont voix au chapitre pour déterminer la nature des sécrétions, et, en outre, la composition des insecticides, qu'il s'agisse de Phylloxéra, de Teigne ou Doryphora de la pomme de terre.

En zoologie agricole, il faut savoir observer et analyser aussi bien en plein champ que le microscope à l'œil, et il faut aussi savoir regarder à côté, dans les sciences voisines; on fait ainsi un excellent professeur à l'Ecole d'Agriculture: c'est le cas de l'auteur, et un membre désiré de notre Académie.

Il m'est particulièrement agréable de souhaiter la bienvenue à ce nouveau membre, car, au début de mes études, j'ai souvent fait appel à la science si affable de son grand'père, Jules Lichtenstein, entomologiste de grande valeur. Le petit-fils marche dignement sur ses traces, avec, semble-t-il, un rayon plus étendu.

Il fait déjà partie d'un grand nombre de sociétés, la plupart se rattachant plus directement à sa chaire, mais nous remarquons qu'il fait aussi partie de la Société des Sciences Médicales et Bio-

logiques du Languedoc ; à l'Académie de Montpellier, il retrouvera des collègues de ces diverses sociétés, et, en outre, des littérateurs, non moins curieux des secrets de la nature que leurs collègues des autres sections.

Quelques Silhouettes Montpelliéraines

du Siècle dernier

par M. Etienne GERVAIS

L'histoire d'un temps et d'une ville consiste en la narration d'une suite de faits que l'on enregistre, après avoir compulsé, discuté et choisi des témoignages le plus souvent discordants. Aussi, peut-on dire des événements que, sitôt qu'ils sont passés, c'est la nuit qui se fait sur eux, et qu'ils sont déjà du domaine de l'incertitude. Il en est autrement de l'impression que laissent les hommes sur ceux qui ont assisté à tout ou partie de leur vie : elle peut se modifier, se corriger, s'éclaircir avec l'âge de celui qui l'a vécue, elle n'en reste pas moins un tableau que considèrent avec fruit les curieux des temps révolus.

C'est dans cet esprit que je m'efforcerai d'évoquer devant vous quelques figures qui firent marque dans notre vieille cité, entre 1860 et 1885. Je les prendrai dans cette Université dont nous avons été toujours et si justement fiers. J'essaierai aussi de crayonner les silhouettes de savants et de chercheurs, qui, sans appartenir à cette Université, ont du moins été comme ses fils d'adoption.

N'attendez pas de moi une étude approfondie et critique de leurs travaux ou découvertes. Outre que ce serait une œuvre au-dessus de mes forces et des moyens dont je dispose, elle dépasserait le cadre que j'ai voulu remplir. C'est seulement la physionomie de ces hommes, leurs habitudes, disons-le aussi, leurs manies, que je voudrais peindre. Ces manies, en général fort innocentes, sont, presque toujours, la rançon du génie : on connaît bien peu de philosophes, de poètes, d'historiens ou d'hommes de lettres qui en aient été exempts.

Il est impossible de méconnaître ce qu'un pareil travail a de léger et de peu consistant. Et je vous prie avec instance de le prendre pour tel.

A la fin de septembre 1867, j'avais dix ans, et j'allais commencer ma classe de cinquième au Grand Lycée de Montpellier. Cette classe était faite par un professeur qui jouissait, parmi les bambins de mon âge, d'une réputation un peu terrifiante de sévérité et de justice. Et un temps de plus d'un demi-siècle n'a pas encore effacé de mon souvenir la première impression que j'ai gardée d'Anatole Boucherie. C'était d'abord du respect pour ce beau visage amaigri, aux yeux pensifs, aux longs cheveux, à la grande barbe dorée, mêlée, déjà, de quelques fils d'argent. Il parlait d'une voix grave et douce, avec ce joli et mesuré accent de Saintonge, si différent des méridionales exubérances du nôtre, et c'étaient un charme et un profit de l'écouter. Ce fut lui qui nous enseigna les premiers rudiments de la langue d'Homère, de Plutarque et d'Aristote. En ce temps-là, bien qu'il fût inscrit officiellement aux programmes, le grec ne laissait pas d'être un trésor caché et redoutable à ceux qui le voulaient posséder. Il a fallu attendre jusqu'en 1911, — époque à laquelle son étude était, si je ne m'abuse, proscrite de notre enseignement, — il a fallu attendre jusque-là pour que Salomon Reinach, d'une main aimable mais sûre, nous conduisit à travers le jardin des racines grecques, et fortifiât, sans lui faire verser une larme, son élève Eulalie dans le parler d'Euripide et d'Aristophane.

Boucherie avait le don de faire concevoir à nos jeunes intelligences les difficultés initiales des déclinaisons et des conjugaisons, les singularités du « duel » et de l' « aoriste second », comme formant l'austère péristyle d'un temple qui, s'il s'ouvrait à nos yeux, nous révèlerait des merveilles. Mais on devait, pour en avoir la clef et s'en pouvoir servir, n'ignorer aucun des détails préliminaires. Voyez-vous l'admirable patience qu'il fallait à ce savant pour ne pas se lasser, et l'étonnante habileté qu'il devait mettre en œuvre pour ne pas nous lasser?

J'ai dit: ce savant. C'est que Boucherie en fut un, un grand même. Bien que d'une santé très mal affermie, il n'avait jamais reculé devant les plus dures épreuves du travail. Né à Angoulême, d'une famille plus douée de vertu que de richesses, les

nécessités de la vie l'avaient contraint à embrasser, sans passer par l'Ecole normale, la rude carrière de maître répétiteur, et à conquérir par ses seuls efforts ses grades successifs, mais sa pensée de tous les instants était concentrée vers cette philologie, grecque d'abord, romane ensuite, où, plus tard, il devait se montrer un maître.

Sa vie était un modèle d'austérité et de vertu : il habitait alors, avec sa vieille mère, un petit appartement dans une maison du plan Pastourel, au cœur du vieux Montpellier. Ah ! le décor, ou mieux l'absence de décor de son cabinet. Je revois cette pièce oblongue où j'allais prendre mes « répétitions ». Le long des murs tapissés d'un papier jaunâtre, des rayons de bois blanc portaient, bien rangés, une armée de livres brochés et quelques vénérables bouquins : aucune gravure aucun bibelot. C'était la demeure d'un homme vivant, presqu'exclusivement, de la vie intérieure. L'hiver, un bon feu flambait dans la cheminée ; c'était le seul qui fût allumé dans l'appartement, et à sa lueur, assise dans un modeste fauteuil de paille, Mme Boucherie travaillait, silencieuse. Mais, sous ses lunettes, qu'encadraient des boucles de cheveux blancs, ses yeux ne quittaient pas son fils chéri. On sentait qu'elle vivait pour lui, comme il vivait pour elle.

J'ai présenté à vos souvenirs Anatole Boucherie comme un helléniste. Ce ne sont pas là, en réalité, les couleurs sous lesquelles il a, le plus justement, laissé un nom. Mais j'évoquais dans ma mémoire des impressions, vieilles de plus d'un demi-siècle, d'un temps où Boucherie n'avait pas commencé cette étude des langues romanes, qui devait plus tard illustrer son nom.

Loin de moi l'idée de vouloir vous faire une bibliographie de ses savants travaux. D'abord, la chose existe, et surtout je ne suis nullement qualifié pour endosser une robe de « romanisant ».

Ce qui m'a préoccupé, c'est de m'imaginer les raisons qui ont fait consacrer, par ce sévère laborieux, à un sujet alors difficile et presque inexploré, plus de trente ans d'un travail que la mort seule devait interrompre.

Ce doivent être les mêmes qui ont animé cet autre grand modeste que fut Chabaneau. Il travailla d'arrache-pied, pendant tous les instants de loisir que lui laissaient ses fonctions dans

l'administration des postes à l'édification d'une « Grammaire limousine » qui est comme le fondement de l'étude des idiomes « latino-celtiques ».

Je crois qu'il faut les chercher, ces raisons, dans ce désir qu'avaient certains beaux caractères de cette époque de découvrir, de classer, d'éclaircir des documents précieux pour l'histoire du passé, désir en quelque sorte prophétique, inspiré et soutenu par une inébranlable foi.

Il ne me surprendrait pas que Boucherie ait vu ces sentiments éveillés, encouragés en lui par un savant, de beaucoup son aîné, mais comme lui transplanté dans notre province méditerranéenne, et qui occupait tous ses instants à fouiller les trésors de son histoire.

J'ai nommé Alexandre Germain : né à Paris en 1809, il avait vingt-deux ans de plus que Boucherie, et quand Boucherie, en 1870, fonda la Société des langues romanes, Germain, âgé de 61 ans, jouissait déjà, dans notre Université, disons plus, dans le monde savant tout entier, d'une renommée fermement assise. Il avait, depuis longtemps, su découvrir cet acharné travailleur qu'était Boucherie, et il me semble entendre encore les paroles élogieuses par lesquelles il conseillait à mon père, son beau-frère, de le choisir pour mon professeur.

Qu'il me soit permis ici de rassembler quelques souvenirs sur mon « oncle Germain ». J'avais été élevé par mes parents et mes grands-parents dans une admiration respectueuse à son endroit, et chaque dimanche, quand j'allais lui rendre visite, ce n'était pas sans quelque religieuse terreur.

L'église de Saint-Matthieu s'élève, modeste, à côté de notre Faculté de Pharmacie. Elle servait, avant la Révolution, de chapelle à l'ancien couvent des Dominicains. Les religieux occupaient la maison attenante à la paroi gauche de l'église. On entre dans cette maison par la rue Saint-Mathieu — actuellement rue Germain —. Cet immeuble a été construit sur le flanc d'un escarpement regardant le nord, de sorte que, au-dessous du rez-de-chaussée correspondant au niveau de la rue Germain, se trouve un assez grand jardin de 5 mètres environ plus bas.

C'est dans cette maison qu'habita, toute sa vie de Montpelliérain, Alexandre Germain.

J'ai voulu revoir, il y a quelques jours à peine, ce cabinet de mon oncle, qui me paraissait, quand j'étais jeune, un peu comme le « saint des saints ». Le souvenir qui m'en était demeuré était celui d'une grande pièce, s'ouvrant par deux majestueuses portes-fenêtres sur un jardin un peu sombre, mais où poussaient des plantes d'acanthe qui réalisaient, à mon imagination, toutes les merveilles de l'art ancien. Ces portes étaient exposées au levant, et il fallait que la température fût d'une singulière rigueur pour que Germain se décidât à les tenir fermées. Il aspirait à voir arriver, à travers le jardin, les visiteurs qui venaient, soit lui demander des conseils, qu'il se plaisait à leur donner, soit lui apporter des hommages, auxquels il n'était pas insensible, quand ils étaient exprimés avec délicatesse.

J'avais donc désiré raviver mes souvenirs au spectacle de ces lieux. Dois-je vous l'avouer, j'ai éprouvé quelque déception. D'abord, le jardin, qui m'apparaissait jadis comme un « lucus » sacré, le jardin s'est montré dévasté, et affligé d'une nudité désolante. Plus d'acanthes, plus de lauriers: seul, enroulé autour des colonnes supportant la terrasse qui protège l'entrée du cabinet, un lierre fidèle semble vouloir conserver, en dépit du temps destructeur, un peu de la mémoire des choses qui ne sont plus.

Et le cabinet? je l'avais vu, jadis, garni de livres, avec sa table surchargée de papier, où Germain, une plume d'oie à la main, amoncelait, infatigable, les pages de sa belle grande écriture. Vide maintenant, ses murs dénudés et blanchis, il sert de salle de récréation aux enfants d'un patronage. Sur la paroi où était autrefois adossée la table de l'historien, un grand drap est tendu, et, en face, se dresse un appareil de projection.

Au premier moment, je n'ai pas été sans m'indigner, intérieurement, de ce qui me paraissait une navrante profanation. Puis, j'ai réfléchi, et mon indignation s'est calmée, L'histoire, dont pendant plus d'un demi-siècle cette salle avait été un temple, l'histoire n'est-elle pas un peu ce que nos pères appelaient d'un si joli nom: une lanterne magique? Et quand d'obstinés travailleurs ont, au prix de leur temps, quelquefois de leurs yeux et de leur cerveau, accumulés des trésors de découvertes, obtenu leur secret des documents les plus obscurs, ne faut-il pas, pour éclairer ces recherches d'une lumière où elles apparaissent coor-

données, ne faut-il pas quelques rayons, et, permettez-moi de le dire, quelques rayons de poésie?

Aux yeux de l'humble visiteur que j'étais, c'est la poésie qui faisait revivre, tels que je les avais connus et aimés, le cabinet et le jardin de mon oncle. Je les revoyais un de ces soirs d'été, où, pour célébrer quelque événement important de sa vie universitaire, M. le Doyen de la Faculté des Lettres recevait le monde savant de Montpellier, après avoir offert à dîner à quelques étrangers de marque. J'étais à certains de ces repas, appelé, — probablement — quand le quatorzième convive faisait inopinément défaut; il m'en est demeuré un souvenir comme entouré des splendeurs embrumées d'une cérémonie auguste. Il me semble voir mon oncle Germain, tout cravaté de blanc, diriger vers un de ses invités principaux ses yeux brillant d'un éclat à la fois malin et impérieux: « Que dites-vous, mon cher Wallon, de ce vin de Bordeaux? » Et, avant que le membre de l'Institut ait commencé d'exprimer son opinion sur un liquide décoloré, qui l'inquiétait dans son petit verre.... « C'est une bouteille qui est dans ma cave depuis 1780 », disait l'amphitryon. Les quatorze convives absorbaient, avec un recueillement plus complet que sincère, ce nectar, qui n'était qu'un souvenir défunt.

M. Henri Wallon, de l'Académie des Inscriptions, était un des amis de jeunesse de Germain. Ils avaient, l'un près de l'autre, suivi à l'Ecole normale supérieure les leçons d'histoire de Michelet, ces leçons si vivantes, si poétiques, — je crois que rarement le mot s'appliqua mieux. Wallon fit, en 1876, nommer Germain membre de l'Institut de France.

Ce fut, pour mon oncle, une des joies les plus pures qu'un homme puisse éprouver. Peu de temps après son accession au sein de l'illustre Compagnie, il était à Paris, où je me trouvais comme élève de l'Ecole polytechnique. Il m'amena dîner dans un de ces vieux restaurants du Palais-Royal, qui n'existent plus aujourd'hui, et m'offrit, au dessert, une photographie de lui, où il était représenté dans les atours traditionnels, le chapeau à plumes sur les genoux, l'épée au côté, gilet blanc et habit brodé de palmes vertes. Le portrait avait fort belle allure, et comme je l'admirais en silence: « Ne vas pas croire, me dit Germain, que c'est d'un habit fait pour moi que je me suis revêtu; mon ami Wallon m'a

prêté le sien... » Je demeurais confondu, non pas tant de la sagesse somptuaire de mon oncle, que de ce qu'il avait pu poser, lui, maigre et petit, dans l'habit de Wallon, qui était grand et majestueux. Il est de ces miracles qui ne se conçoivent que sous la coupole.

Cependant, le dîner de la rue Saint-Mathieu était terminé; on descendait, en donnant le bras aux dames, dans le jardin, dont les arbres étaient, ce soir-là, joliment parés de quelques lanternes vénitiennes. Les invités à « passer la soirée » se trouvaient déjà réunis, un beau ciel de juillet scintillait d'étoiles. Rien n'était charmant comme cette réunion de gens un peu compassés, éminents pour la plupart dans la science qu'ils avaient adoptée: philosophie, histoire, mathématiques, chimie, botanique, que sais-je? Autour d'eux, leurs femmes et leurs filles mettaient un cercle de grâce et de gaieté: je ne dis pas d'indulgence. A cette époque-là, le sexe faible méritait vraiment ce nom; il n'avait pas encore, délivré de ses chaînes comme il l'est de nos jours, acquis et dépassé toutes les vertus masculines, et, au premier rang de celles-ci, la charité envers le prochain.

On voyait, parmi les hommes, se profiler la haute taille de l'ancien doyen de la Faculté des Lettres, Séguy, dont la voix était tellement tonitruante qu'on se demandait s'il pouvait garder un secret. Puis, c'étaient Antonin Glaize et Frédéric Fabrège, causant et discutant ensemble, le premier avec un esprit que rien ne pouvait désarmer, le second avec une gravité mêlée de quelque curiosité d'historien. Non loin d'eux, un fin visage d'ecclésiastique se détachait au-dessus d'une robe violette: c'était Mgr Lecourtier, qui occupa le siège épiscopal de Montpellier avant notre illustre collègue le Cardinal de Cabrières.

Parisien comme mon oncle Germain, Mgr Lecourtier l'honorait d'une amitié que celui-ci ne cessa de lui rendre, même aux jours où il fut prématurément éloigné de son évêché et nommé chanoine de Saint-Denis. Ces deux hommes, nés l'un et l'autre sur la rive gauche de la Seine, étaient faits pour se comprendre. Ils connaissaient et aimaient toutes les gloires de l'ancienne église gallicane et, bien qu'obéissant en fils soumis aux ordres venus de Rome, ils ne voyaient pas sans regret s'évanouir certaines vieilles traditions rituelles de l'Isle de France.

Mgr Lecourtier avait un talent d'orateur des plus raffinés, et

ses sermons ne duraient jamais plus de trente minutes. Laissez-moi suivre son exemple, sinon quant à la qualité, du moins quant au temps. Je m'en voudrais d'avoir abusé des instants de notre compagnie, mais je serai heureux si le bavardage auquel je viens de me livrer a pu réveiller, chez ceux qui m'écoutent, un peu de ce délicieux sentiment, mélange de douceur et d'un peu d'amertume, qu'inspirent les souvenirs du passé, et qu'on appelle l'attendrissement.

Le Communisme chez les Animaux

par M. le Docteur AMANS

Il y a une trentaine d'années, dans un article scientifique, écrit pour un journal politique de Montpellier, je m'étais permis de dire que l'idéal communiste n'était réalisé que chez les protozoaires et quelques invertébrés. Cet article souleva l'indignation et une protestation bruyante du petit clan communiste, dirigé par Paule Minck. Ces gens-là sont si habitués et si fiers qu'on dise: opinions avancées, en parlant de leurs doctrine! L'influence du verbe est énorme dans l'espèce humaine. Le communisme n'ayant rien perdu de son actualité, il m'a paru intéressant de vous soumettre les arguments naturalistes dont je m'étais servi. Je ne fais pas de politique; j'expose des faits: libre à vous d'en tirer telle ou telle conclusion.

Le communisme est la forme la plus archaïque du règne animal. Aux confins du règne animal et végétal, nous trouvons un protoplasme, réunissant toutes les fonctions de la vie, de relation, nutrition et reproduction. Dans un degré plus avancé, nous constatons une différentiation de tissus, et sur un même corps nous trouvons des organes différents, ayant chacun une fonction spéciale. Les évolutionistes comparent volontiers les colonies animales aux tissus différenciés des animaux supérieurs, mais ici les organes forment un tout harmonique, interdépendant qui constitue non une colonie, mais un individu (1).

(1) Individualisme ou Polyzoïsme humain ? Je mentionne simplement une question soulevée par Geoffroy-Saint-Hilaire, Ampère, Dugès et reprise par Durand de Gros et Edmond Perrier. Cette question a été la cause de vifs débats entre les Mono et les Polyzoïstes.

Les individus vivent solitaires ou groupés d'une manière plus ou moins étroite. Je limiterai mon étude à celle des animaux qui offrent les types les plus variés d'association ou de vie solitaire, à celle des insectes, en particulier à celle des Apides et Formicides. Les abeilles et fourmis ont de tout temps frappé l'imagination des poètes et des penseurs.

Abeilles. — « Quelques-uns ont dit, répète Virgile, qu'il y avait dans les abeilles une part d'intelligence divine, un souffle immatériel ». Vous savez-tous qu'une société d'abeilles se compose de trois sortes d'individus, qui sont par rang de taille décroissante: la reine, les mâles et les ouvrières. En temps normal, on ne voit que la reine et les ouvrières; celles-ci sont asexuées, ou plus exactement ce sont des femelles à ovaires atrophiés. On les appelle ouvrières, parce que dans cette république elles sont les seules à travailler, tandis que dans la vie de famille d'espèces voisines tout le monde travaille, mâles et femelles. Retenez bien ce fait que les *communistes animaux n'ont pas d'organes génitaux*, et ce caractère a une importance énorme.

La division du travail est poussée à un haut degré. Les ouvrières se partagent les tâches et les accomplissent avec une discipline inflexible. Les jeunes, à peine éloses, restent quelques jours à la maison, aidant les anciennes à bâtir les cellules d'incubation, celles d'approvisionnement, celles de la reine et les cellules dites de *sauveté*. Lorsqu'une ruche est orpheline, une des ouvrières est invitée à ne plus rien faire, à se laisser nourrir, choyer, jusqu'à ce que ses ovaires se gonflent et produisent des œufs; les œufs sont pondus dans les cellules de sauveté et donnent des mâles: c'est là un cas curieux de parthénogénèse, ou reproduction sans l'intervention de spermies; l'un de ces mâles servira plus tard à féconder une des femelles vierges qui, à son tour, remplacera la reine-mère disparue.

Une fois la fécondation accomplie (elle s'opère en plein vol, à un haut plafond), le mâle laisse ses organes et sa vie dans le corps de la femelle; les autres mâles, propres à rien, sont impitoyablement chassés ou poignardés par les ouvrières. Il faut dire qu'ils n'ont pas d'aiguillon pour se défendre, ni aucun outil de travail.

Parmi les ouvrières qui restent dans la cité, il faut compter

celles qui forment la garde d'honneur de la reine, la nourrissent, la caressent, la surveillent dans tous ses mouvements, y compris ceux de l'anus, car il est expressément interdit de faire des ordures, même contre les murs des cellules, et le bol anal est avalé par un des courtisans. Tous les habitants, sauf la reine, vont dehors poser, je ne dirai pas *culottes*, mais leur bol fécal.

Les apiculteurs nomment culottes les petits amas de pollen agglutinés par le produit des glandes abdominales cérifères. Cette matière est déposée dans une concavité nommée *corbeille* de la face interne des jambes postérieures; la corbeille sert à transporter soit les culottes, soit la propolis. On nomme propolis la matière résineuse qui croît sur certains arbres (peupliers, bouleaux, pins, érables, etc.) Les ouvrières qui battent la campagne se partagent la besogne: les unes vont à l'eau, les autres à la propolis, au pollen, au nectar. Vous pouvez offrir de l'eau à celle qui va au nectar, elle ne la prendra pas. L'eau est avalée et ensuite régurgitée au fur et à mesure des besoins, pour mêler au pollen et fabriquer le miel dans le jabot.

La porte est gardée par des sentinelles, très rigoureuses sur le mot de passe, ou plus exactement sur l'odeur de passe, qui est perçue par les antennes. Une abeille sans antennes n'est plus bonne à rien, surtout à être concierge. On voit souvent aussi, sur le devant des portes, dans les fortes journées de chaleur, une autre catégorie d'ouvrières: les *ventileuses*. Elles sont chargées de rafraîchir l'atmosphère des ruches, car une température trop élevée serait nuisible à l'architecture des cellules, à la solidité du mortier résineux.

Les ventileuses s'arc-boutent solidement sur la planchette, au moyen de leurs griffes, la tête tournée vers la porte: elles battent vigoureusement des ailes, parfois 25 minutes sans arrêt, aspirant l'air interne échauffé. Il paraît aussi qu'à l'intérieur, et à des hauteurs différentes, se tiennent des ventileuses, chassant l'air vers la porte et facilitant ainsi l'aspiration des ventileuses externes. Il s'établit, en somme, une active circulation aérienne qui amène la dessication du mortier propolis, et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de l'initiative et jugement de l'abeille, ou des dispositifs adoptés.

[*Je n'ai pas eu occasion d'observer ces manœuvres, mais j'ai*

pu quelquefois constater un violent courant d'air au-dessous d'abeilles, guêpes et grosses mouches, sur des cendres fines; on dirait le nuage de poussière soulevé par une auto. J'ai fait, en outre, une étude aérodynamique assez complète de pales tournantes ayant quelques-uns des caractères géométriques des ailes d'Apides. J'ai relaté en son temps, dans notre Bulletin, *des essais de propulsion aérienne sur voiturette, au moyen d'une* hélice *bipale* vespa *de* 1 *m.* 60 *d'envergure* (1). *A un autre point de vue, j'ai pu, en partant de cette géométrie animale, perfectionner les déplaceurs d'air employés dans l'industrie pour la dessication rapide et uniforme de diverses substances* (2). *Fidèle disciple des abeilles et autres volateurs, j'ai pu obtenir un courant plus économique et plus homogène que les courants habituellement produits jusqu'ici. Certains caractères de mes zooptères ont été reproduits dans l'hélicoptère Emichen, actuellement en pleine expérimentation, et il est fort possible qu'on les retrouve dans les prochains avions de tourisme. Mais revenons à nos abeilles*].

La profession de ventileuse n'existe que dans les grandes ruches et non à l'état de nature, dans un creux de rocher ou sur le sommet des arbres. Le célèbre entomologiste Henri Fabre dénie tout espèce de raisonnement et de jugement aux abeilles; les mouvements que nous admirons seraient donc des sortes de réflexes, héréditaires, automatiques *ne varietur*. On ne comprend pas alors comment elles se décident à ventiler, lorsqu'elles deviennent locataires de l'homme, si ce n'est à la suite d'un petit raisonnement. N'y a-t-il pas une décision de même ordre, lorsque le chien, rendu à l'état sauvage, cesse d'aboyer, parce que sans doute cet aboiement le trahirait dans ses chasses de carnassier?

Parmi les faits qui montrent les abeilles capables de réflexion, citons les deux suivants: un apiculteur avait mis à sa ruche une porte mobile pour examiner à son aise, de temps en temps, les travaux de ses locataires. Ceux-ci ont fini par être ennuyés de ce manège et ont décidé d'y mettre un terme. Un beau matin, plus moyen d'ouvrir la porte: celle-ci était littéralement collée au chambrale par le ciment des abeilles, par la propolis. Ce n'est pas

---

1. Sur une voiture acromobile (Bull. Acad. Montp. 1911).

2. Sur les pales tournantes souples (Recherches et Inventions, 17 Mars 1923).

que les abeilles redoutent un œil indiscret, mais une porte qui s'ouvre en plein peut amener un refroidissement, nuisible au couvain.

Deuxième fait : un des parasites les plus redoutés des apiculteurs est le gros papillon de nuit : le Sphinx Atropos. Il pénètre la nuit dans la ruche, et lorsqu'il en sort, son jabot peut contenir une cuillerée à soupe de miel. Huber raconte les tentatives plus ou moins ingénieuses faites au début par l'apiculteur pour éloigner ce voleur redoutable. Finalement, ce sont les abeilles qui ont résolu le problème. Un beau jour, on a trouvé le vestibule barré par une série de cloisons, formant labyrinthe et chicanes, capables de livrer passage aux abeilles mais non au Sphynx. Remarquons que les abeilles ne vivent guère que deux mois au maximum, l'hérédité seule a-t-elle pu transmettre la fabrication d'un tel barrage, adopté à un cas fortuit anormal ? Il me semble qu'on doit faire une distinction entre les réflexes proprement dits, liés à notre anatomie, et les mouvements variés d'adaptation à des cas particuliers.

Cette facilité plus ou moins grande d'adaptation constitue pour les animaux, y compris l'homme, une sorte de baromètre intellectuel.

On serait tenté de comparer la cité, si populeuse des abeilles (40 à 50.000 individus) à une sorte de république ; c'est, en réalité, une grande famille, dont tous les membres sont des ouvrières sœurs, vivant avec leur mère et uniquement occupées avec celle-ci, d'assurer l'avenir de la génération suivante. Tous les citoyens sont identiques comme anatomie et comme capacités et complètement libres de faire ce qui leur plaît, sans qu'ils aient besoin de chef ; mais ce qui leur plaît est justement le travail. Si, malgré son travail, une des ouvrières rentre l'estomac creux, une de ses camarades lui régurgite une goutte de miel, ou bien elle va aux cellules d'approvisionnement qui, dans ce cas, jouent le rôle d'assistance publique.

Il peut arriver, cependant, chez les abeilles non domestiquées, que ces cellules soient vides par suite d'une saison inclémente ou de maladies, et alors il se produit un phénomène bien connu dans l'histoire humaine : la pénurie des récoltes entraîne le brigandage. Quelques individus réussissent à tromper la surveillance

des sentinelles d'une cité voisine; elle le racontent aux sœurs affamées qui viennent piller en bandes de plus en plus nombreuses.

L'excès de récoltes produit la paresse. Les ouvrières qui habitent au voisinage d'une raffinerie de sucre ne travaillent presque plus, et pourquoi travailler, lorsqu'on peut vider un verre de sirop en moins de deux heures? Toute leur intelligence est uniquement consacrée au cambriolage, mais voici qui est encore plus humain. Si vous donnez à une abeille du miel légèrement alcoolisé, vous la soûlez, vous lui faites perdre le goût du travail, elle devient mendiante et voleuse, et ses camarades la chassent. On ne connaît pas chez les animaux d'état communiste où les fainéants et les voleurs tiendraient le haut du pavé et où l'assistance publique fonctionne au profit des ivrognes et parasites.

J'ai dit que les mâles étaient de pauvres êtres, fatalement incapables. On les a accusés aussi d'être incestueux et amoraux. On aurait surpris des tentatives de viol sur les ouvrières et quelques fois entre eux. Ce sont des mots bien gros pour qualifier des actes qui sont plutôt des erreurs olfactives, analogues à celles des hannetons.

Les abeilles réalisent, en somme, un modèle idéal d'ordre, de travail et de bonté. Elles vivent généralement en paix les unes avec les autres, dans la même ruche, et d'une ruche à l'autre. Ce résultat est dû à l'*identité absolue de tous les citoyens, et aussi à la race*, car on connaît d'autres états communistes, moins dignes d'éloges, par exemple les *Méliponines*. Ce sont des Apides, vivant au Brésil, un peu plus petites que les abeilles, sans aiguillon, mais mordant cruellement. Elles se querellent entre elles, cherchent à se voler les culottes et se livrent parfois de terribles batailles d'une cité à l'autre, laissant jusqu'à 3.000 morts sur le champ; elles vivent généralement en paix après cette bataille. Les Méliponines se rapprochent ainsi davantage de certaines tribus humaines; mais il n'y a pas de chefs, et chez elles, comme chez nos abeilles, il n'y a pas d'organes génitaux.

Un mot sur les bourdons. « Ce sont des villageois, dit Réaumur »; ils sont très sympathiques et plus pacifiques et plus travailleurs encore que les abeilles. La femelle cherche une demeure assez rustique sous terre; c'est elle-même qui construit une grande alvéole pour y pondre les œufs; elle ne pond d'abord que des

ouvrières; plus tard apparaissent de jeunes femelles qui, à leur tour, pondent des mâles, et ceux-ci fécondent une grande femelle qui remplace la grand'mère décédée. Il faut remarquer qu'ici tous travaillent : femelles, mâles et ouvrières. Il y a même un individu qui, tous les matins, monte sur le toit et, pendant un quart d'heure, bourdonne bruyamment pour appeler tout le monde au travail : c'est une ferme modèle, où sont tolérés les organes génitaux mâles, mais n'oublions pas que par le nombre d'habitants c'est une ferme et non une ville.

Abeilles solitaires. — Les abeilles solitaires comprennent un grand nombre d'espèces, dont l'intelligence n'est pas inférieure à celle des abeilles sociales.

Le plus libre, dit Ibsen, est celui qui est seul, mais on a dit aussi : *Væ soli!* Il y a le pour et le contre.

Il est certain que l'individu trouve dans les cités populeuses des avantages qui lui manquent dans une vie isolée, indépendante, mais il a une liberté d'allures qui a son charme ; il est un peu bohème, et débrouillard.

Pour s'en convaincre, il faut voir le *xylocope* à la recherche d'un trou dans le bois, dans un roseau, pour s'éviter la peine de le creuser lui-même. Une fois bien installé, ce trou est bien à lui, et pas à un autre. L'instinct de la propriété est très vif chez les abeilles solitaires. Il faut voir la colère d'un *chalicodome*, lorsqu'à son retour il trouve son nid occupé par un autre. Cette colère décuple ses forces, et il finit par mettre l'intrus à la porte, après une lutte acharnée ; il est rare, dit Fabre, que le vrai propriétaire ait le dessous (1).

Fabre a débuté dans sa carrière d'entomologiste par l'étude des chalicodomes, vers 1843. Il a été, dit Darwin, un observateur inimitable. Un mot seulement sur ce qu'il appelle l'instinct topographique. Il porte, par exemple, un individu, marqué d'une

(1) Mêmes conclusions dans l'ouvrage de Lataste. *Recherches de Zoöéthique sur les Mammifères de l'ordre des Rongeurs.*

« La notion de la propriété exalte le courage du premier occupant, paralyse celui de l'intrus : elle donne naissance à un sentiment assez énergique pour compenser parfois des différences physiques très sensibles et assurer la victoire au moins bien armé des deux adversaires. »

tache blanche, à 4 kilomètres de son nid; trois quarts d'heure après, on constate le retour au nid de cet individu; il rentre les culottes pleines, car il a butiné en cours de route, et s'il n'avait pas butiné, il serait rentré plus vite. M. Alpiiandery nous disait que les abeilles peuvent voler aussi vite que les pigeons. Ce qu'il y a de curieux, c'est que, si on déplace le nid, le chalicodome ne va pas au nid, mais à l'emplacement où était ce nid. Ne pouvant expliquer ce phénomène, Fabre a imaginé le sens topographique, et nous sommes aussi ignorants après qu'avant. Je proposerai le terme de *scatographique*, et voici pourquoi:

Ce sens topographique n'est-il pas intimément lié à l'acuité olfactive, et celle-ci n'a-t-elle pas son maximum pour les excréments? Ces insectes sont très propres, et c'est dehors et non dans le nid qu'ils déposent leurs ordures; ils seraient donc attirés de loin plutôt par les émanations de leurs cabinets que par celles du nid. Je propose cette explication à ceux qui voudraient la vérifier par une expérimentation plus complète que celle de Fabre. (Voulez-vous accoutumer un jeune chien à vous suivre? Faites-le coucher sur une paire de vos chaussettes non lavées; il y a dans les sécrétions cutanées de chacun de nous une marque de fabrique personnelle, qui échappe à notre nez, mais pas à celui du chien.)

L'étude des abeilles solitaires sort du cadre de notre causerie; il faut seulement retenir que leur genre de vie et leurs mœurs ne dénotent nullement une infériorité intellectuelle, par rapport aux abeilles sociales. La vie en commun donne sans doute plus de sécurité, de prospérité, de puissance. Donne-t-elle, dans le cours des âges géologiques, plus de fixité à l'espèce? Ceci est une question fort complexe, qu'on ne saurait aborder sans faire intervenir d'autres facteurs.

Formicides. — Les formicides forment cinq groupes d'insectes vivant tous en société. La fourmi était dans les hyéroglyphes des Egyptiens le symbole de l'intelligence et de la prévoyance. On a dit que les fourmis étaient, par rapport aux autres insectes, ce que les hommes sont par rapport aux autres animaux. Lubbock pense que, si elles vivaient plus longtemps, elles pourraient, sans trop de désavantage, soutenir la comparaison avec les hommes. On constate un développement considérable des ganglions ner-

veux sus et sous-œsophagiens, mais peut-on les comparer aux fines circonvolutions des mammifères supérieurs? Nous n'avons pas, que je sache, de données suffisantes pour comparer la physiologie de ces organes, mais, en se bornant aux faits, on ne trouve pas trop exagérée l'admiration des naturalistes et des philosophes.

On sait qu'il y a des fourmis moissonneuses, esclavagistes, pastorales, et mêmes des fourmis à miel. La division du travail est moins grande que chez les abeilles; les travaux sont moins variés, mais ils sont exécutés par des individus différents; dans une même fourmillière, on trouve parfois trois ou quatre types d'ouvrières différentes par la taille et l'anatomie; les plus grosses sont les soldats.

Les ouvrières petites et moyennes s'occupent des approvisionnements et travaux d'intérieur: elles construisent des terriers à vingt et parfois quarante étages; elles nourrissent les femelles. Il y a plusieurs femelles, et non une reine unique; ces femelles ne sont point jalouses les unes des autres, comme chez les abeilles. La coexistence de plusieurs femelles complique un peu le degré de parenté; les fourmis ne sont pas toutes sœurs dans une fourmillière, mais, comme les abeilles, *elles sont asexuées*, et c'est là un caractère fondamental de la vraie commune animale.

Lorsqu'une fourmilière devient trop populeuse, une partie se sépare et va former une autre colonie, à la façon des émigrants au Nouveau Monde. L'émigration peut se comparer à l'essaimage, mais, par suite de la coexistence des femelles, les fourmis ne sont jamais orphelines. Une compagnie de soldats accompagne les émigrants; la puissance de leurs mandibules est utile pour dépecer un animal vivant ou mort.

Dans *Les premiers hommes dans la lune*, de Wells, nous retrouvons les soldats sous la désignation de bouchers, travaillant pour la communauté sélénite. Wells a lu certainement Lubbock, mais ses descriptions de sélénites dépassent toutes les bornes de la fantaisie. Il met autant de formes que de fonctions différentes (pasteurs, bouchers, policemen, parachutistes, coureurs, mécaniciens, mathématiciens, etc.), le tout commandé par un cerveau immense, le grand lunaire. Les procédés de l'évolution étant trop lents, il s'adresse à la chirurgie et à l'orthopédie pour adapter l'organe à la fonction. Qu'ils soient les uns invertébrés, les autres

vertébrés, peu lui importe. Lorsqu'un ouvrier, dit-il, a fini son travail, on le fait dormir, et c'est beaucoup mieux que dans les sociétés capitalistes, où on le jette à la rue pour y crever de faim. On sait que Wells est plein d'indulgence pour le communisme russe, mais je doute fort que les soviets le suivent dans la lune. Il y a dans ce roman une lacune énorme, celle des organes génitaux.

La vie des fourmis a excité le plus vif intérêt, non seulement chez les naturalistes, mais chez tous ceux qui ont une tendance à méditer, à comparer.

Berthelot s'est demandé si l'étude de leurs faits et gestes ne jetterait pas quelque lumière sur les origines de l'homme et la durée des civilisations. Après avoir observé pendant vingt-cinq ans la grandeur et la décadence d'une fourmilière et le développement de colonies successives, il pense qu'il y a pour chaque espèce un terme fatal d'évolution qu'il ne saurait dépasser. Ce terme aurait été atteint par les fourmis, avant que l'homme paraisse, et, depuis que nous les connaissons, nous n'avons pas constaté de progrès quelconque. Qui sait si l'homme n'arrivera pas un jour au terme fatal de son évolution.

Berthelot n'admet donc pas le progrès indéfini, et il se sépare ainsi des évolutionnistes orthodoxes. Mais, orthodoxe ou non, la théorie de l'évolution ne saurait satisfaire un esprit réaliste. Si les fourmis actuelles font comme celles du temps des Pharaons, et même probablement comme celles des temps tertiaires, c'est que le langage par antennes ne vaut pas les traditions orales et les bibliothèques de l'espèce humaine. Il est insuffisant pour transmettre aux descendants les résultats des expériences. Le cerveau de la fourmi tertiaire était sans doute aussi développé que celui de la fourmi actuelle, et celui de l'homme préhistorique valait bien le nôtre, mais nous profitons des acquisitions antérieures, et nous ne voyons guère d'arrêt fatal dans ces acquisitions, à moins d'un cataclysme universel. La femme sauvage dont parlait Barthez (1) reproduisait les mouvements héréditaires de

---

1 Nouvelle mécanique des mouvements de l'homme et des animaux, par Barthez (1798).

Barthez, mécanicien, par Amans, in Bulletin des sciences biolog. et médic. Montp. 1922.

l'homme du Cro-Magnon, avec sans doute de légères variantes dues à la race.

Henri Fabre, lui, n'est pas évolutionniste : « On m'arracherait plutôt la peau que la croyance en Dieu et à la fixité des espèces; les bêtes, souvent, ne savent pas ce qu'elles font, mais quelqu'un le sait à leur place. » A notre humble avis, la croyance de Fabre en Dieu n'est pas incompatible avec la faculté de raisonner qu'il dénie à ses insectes. On peut constater cette faculté sans sortir de son jardin. J'avais, pendant la guerre, entrepris une lutte acharnée contre les *lascius niger;* je comparais volontiers ces fourmis aux Allemands par leur discipline et leur opiniâtreté. Elles avaient envahi un poirier pour y élever des pucerons, et arrivaient toujours à rendre illusoires mes moyens mécaniques de défense. Ne voulant employer des insecticides qu'en dernier ressort, j'avais badigeonné la base du tronc avec des essences variées répulsives pour la fourmi (goudrons, essences de térébenthine, huiles diverses) ; une fois cette barrière desséchée, les fourmis recommençaient à passer. Pour que la dessication fut plus lente, j'avais entouré le tronc d'un écheneau circulaire en plomb, renfermant une dissolution de vieux caoutchouc dans l'huile de lin. Cette solution est très longue à se solidifier, même au grand air; fatiguées d'attendre, les fourmis ont apporté de la terre, ont colmaté une portion de cette solution, de manière à solidifier, supprimer la viscosité; elles ont ainsi construit un pont qui leur a servi à passer. Les fourmis, à la fois sapeurs et maçons, avaient gagné la première manche.

J'ai, à mon tour, colmaté avec de l'argile et de l'eau la base du poirier, de manière à faire une petite cuvette remplie d'eau, au centre de laquelle émergeait le tronc. Les fourmis ont attendu que la cuvette diminuât de grandeur; elles étaient groupées sur le bord, tenant sans doute de longs conciliabules sur la conduite à tenir; lorsqu'elles ont jugé les dimensions de la cuvette suffisamment réduites (j'emploie à dessein ce terme de juger, qui horripilerait Fabre), elles vont chercher des brins d'herbe et de paille, jettent un pont et passent dessus. Les fourmis pontonniers avaient gagné la deuxième manche.

Parseval-Deschènes, collaborateur de Lagrange, décida un jour d'étudier les fourmis, pour se reposer des mathématiques;

son intérêt allait grandissant, jusqu'au jour où il vit une fourmi, incapable de faire franchir un obstacle à son fardeau, appeler à l'aide une camarade; celle-ci examine la situation, les deux fourmis vont un moment à l'écart, à la recherche d'une paille, et, avec son aide, font passer la charge par dessus l'obstacle. Alors, son admiration ne connut plus de bornes: « Elles ont découvert le levier d'Archimède! »

Si des fourmis nous passons aux mammifères, nous constatons que l'adaptation opportune de moyens nouveaux à des cas différents caractérise les types intelligents. On traite parfois de bêtes ceux qui ont un petit nombre d'idées plus ou moins bonnes en principe, et les appliquent intégralement sans distinction des cas: leur baromètre est à basse pression, et c'est le cas de la majorité dans les sociétés humaines. C'est le cas des poules, qui grattent toujours le sol, même quand c'est inutile. C'est le cas du *sphex* et autres hyménoptères cités par Fabre.

L'état communiste n'existe pas chez les mammifères supérieurs. On les voit parfois se réunir en bandes, en troupeaux, se prêter même un mutuel appui dans certains cas exceptionnels, mais, en général, chaque individu s'occupe de sa gueule, et non de celle du voisin. L'instinct de la propriété individuelle est prédominant. On cite souvent des associations de castors qui se réunissent pour construire des digues et des huttes; mais, le plus souvent, le mâle se retire avec sa femelle dans un terrier indépendant. La famille est la cellule fondamentale des animaux supérieurs, l'homme compris, et si on traque la famille on aboutit à des monstruosités.

Pour faire une société ayant quelque analogie avec celle des abeilles ou des fourmis, il faudrait deux conditions fondamentales: 1° identité absolue psychique et physique entre les individus formant une même classe de travailleurs; 2° individus asexués. On peut bien dire, sans partager toutes les idées de Freund, que les organes génitaux jouent un rôle énorme dans les sociétés humaines.

Dans *Obchtchee Dielo*, journal de Bourtsev, je lisais que, dans certaines réunions de jeunes Russes, on voyait des jeunes filles en culottes et cheveux courts et des garçons en joubka et cheveux longs: c'était la confusion des sexes. N'oublions pas qu'en Russie

il y a une secte dont les membres se mutilent volontairement les organes génitaux.

On n'approcherait de l'idéal abeille qu'en supprimant ces organes, non par l'acier, mais par une volonté de fer, comme on le voit par exemple dans certains ordres religieux, où règnent une abnégation totale, l'identité psychique et la chasteté. L'aspiration passionnée vers un monde meilleur n'est capable de grouper qu'un petit nombre d'individus, et ceux qui se groupent le veulent bien; mais le communisme à la manière de Moscou n'est pas une Thébaïde; ce n'est pas là qu'il faut chercher ni les roses, ni le miel, et, sans arriver jusqu'à Moscou, on peut faire beaucoup de mal. « Le socialisme, a dit Spencer, est le cancer de la civilisation. » Cette analogie ne paraîtra pas excessive à ceux qui ont fait de l'anatomie pathologique; le développement des tumeurs malignes rappelle assez le communisme cellulaire des premiers êtres vivants; ce retour au communisme ancestral... c'est çà, les idées avancées! Ce retour dans des tissus hautement différenciés, c'est tout simplement la mort, à moins d'une répression violente, sans amnistie, par le bistouri ou les rayons ardents.

Il y a en Europe des esprits généreux qui voudraient fonder des Etats-Unis d'Europe, l'Angleterre et la Russie exceptées, pour éviter de nouvelles guerres; il y a toute une littérature à ce sujet qui s'imprime à Leipzig et à Vienne. Aux amis étrangers qui m'envoient de ces tracts pacifistes, je cite volontiers la boutade du maréchal Bugeaud sur le Juif algérien, l'Arabe et le Français: « Vous pouvez les faire bouillir aussi longtemps que vous voudrez dans le même pot; cinquante ans après, les bouillons restent séparés. »

J'ai, pour ma part, tiré le plus grand profit de la mécanique animale pour les applications industrielles; je crois aussi que la sociologie animale n'est pas moins riche en enseignements, et qu'on aurait tort de les négliger. « Celui qui veut faire l'ange fait la bête », dit Pascal, mais ne la fait pas qui veut; il faut savoir, et surtout pouvoir, la faire. A ceux qui, chez nous, proposent la salade russe, je conseillerai volontiers d'aller à Moscou, et surtout d'y rester, s'ils peuvent.

PRIX OFFERTS

par l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

En 1925. — PRIX RICARD

Mémoire sur un sujet d'histoire ou d'archéologie relatif au Bas-Languedoc (numismatique, épigraphie, histoire locale, histoire d'une institution, etc.), au choix des concurrents.

Valeur : 300 francs

En 1925. — PRIX ALPHONSE JAUMES

Mémoire sur un sujet de pathologie et de thérapeutique générales au choix des concurrents.

La valeur du prix peut atteindre 2000 francs, sauf au jury d'examen à proposer, s'il y a lieu, le partage de ce prix entre divers concurrents.

En 1925. — PRIX ALPHONSE JAUME

Mémoire sur un sujet de médecine légale au choix des concurrents.

La valeur du prix peut atteindre 2000 francs, sauf au jury d'examen à proposer, s'il y a lieu, le partage de ce prix entre divers concurrents.

Les Mémoires manuscrits ou imprimés devront être déposés au Secrétariat de l'Académie avant le 31 décembre 1924.

Sont exclus des concours les travaux ayant plus de quatre ans de date, ceux qui auront été présentés la même année ou qui auraient pris part antérieurement à d'autres concours.

Tous les ouvrages doivent être écrits en langue française. Les ouvrages primés ne seront pas rendus.